



MERCUROL  
VEUNES

Cœur du Pays de l'Hermitage

# Coup d'œil

SUR MERCUROL-VEUNES

Juillet 2017

N°4



V V V  
LES ENFANTS PARTICIPENT  
A LA FETE DU FOUR

- > LE BCMCC
- > GRIMPE AU SOMMET
- > DES ALPES



HISTOIRE - DIVERS

CONSEILS MUNICIPAUX

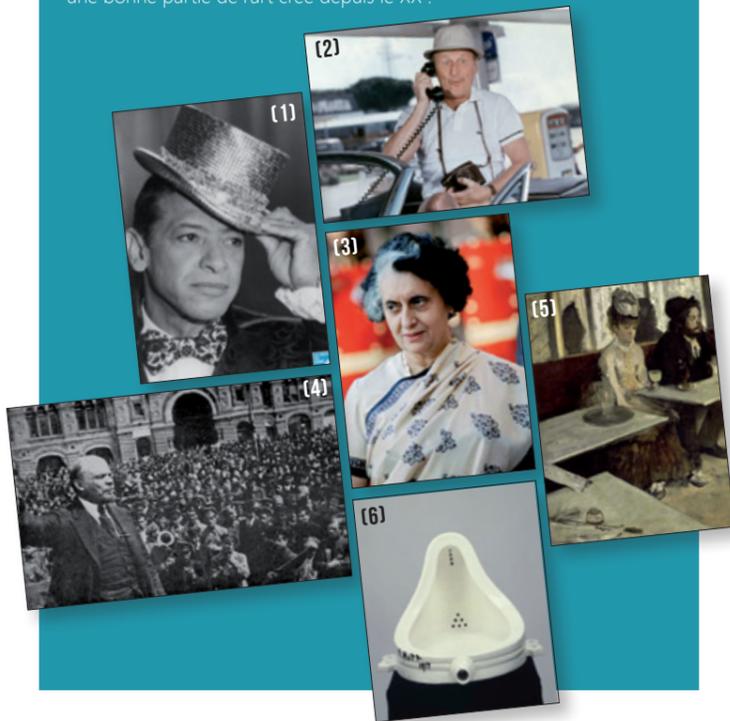
VIE DE LA COMMUNE

VIE DES ASSOCIATIONS

Il y a 100 ans

# 1917

- 18 juillet : Naissance d'Henri Salvador, chanteur-compositeur (1).
- 27 juillet : Naissance de Bourvil (2), acteur et chanteur.
- 28 août : Jack Kirby, né Jacob Kurtzberg, dessinateur et scénariste américain de comics, créateurs de dizaines de super-héros Captain America, Les Quatre Fantastiques, L'Incroyable Hulk, le puissant Thor, Les Vengeurs, Les X-Men...
- 27 septembre : Mort du peintre impressionniste français Edgar Degas. (5) *L'absinthe*.
- 15 octobre : L'Espionne hollandaise Mata Hari est fusillée au fort de Vincennes.
- 07 novembre : La révolution bolchévique renverse le gouvernement russe Kerenski.
- 08 novembre : Après la révolution d'octobre, Lénine est nommé à la tête du tout nouvel état soviétique (4).
- 17 novembre : Mort du sculpteur Auguste Rodin (en haut : *Le penseur*).
- 19 novembre : Naissance d'Indira Gandhi, femme politique et premier ministre de l'Inde (3).
- 10 décembre : le prix Nobel de la paix, le seul à être décerné lors de la Première Guerre mondiale, est attribué au Comité international de la Croix-Rouge.
- Marcel Duchamp, présente, lors de la première exposition de la Société des artistes indépendants américaine, un simple urinoir (6). Ce produit industriel n'a en soi rien d'artistique. Mais Duchamp le retourne, le signe "R. Mutt" et l'intitule Fontaine. Il détourne un objet du quotidien pour en faire un "ready-made". La pièce de faïence provoque évidemment un scandale mais fait aussi durablement évoluer les mentalités. Jusqu'ici, c'était le talent de l'artiste, sa technique, qui le distinguaient. Dorénavant, ce sont ses idées, son habileté à manier des concepts intellectuels, qui priment. L'art conceptuel est né et influence une bonne partie de l'art créé depuis le XX<sup>e</sup>.



## LE MOT DU MAIRE ..... 3

### LA VIE DE LA COMMUNE

Deux agents communaux en retraite.....	4
Un nouveau sourire à votre service .....	4
PLU : Un projet pour l'avenir de notre commune....	5
Cérémonie du 8 mai .....	5
Une année à l'école du village .....	6
Une année de CM2 .....	6
Classe découverte : Lus La Croix Haute .....	6
.....	7
Nettoyage de printemps .....	8
Embellissement des deux villages .....	8
Fête des voisins .....	9
Opération lamier .....	9
Bibliothèque .....	10
Travaux de voirie .....	11

### INFORMATIONS DIVERSES

Moustique tigre .....	12
La fibre optique a horizon 2018 .....	12
Le frelon asiatique .....	13
Déclaration annuelle de ruches .....	13
Le tour de France fait le tour de Mercurool-Veaunes .....	13
Adapei de la Drôme .....	14
Clin d'Œil .....	14
Arche Agglo .....	14

### COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX ..... 16 à 22

### LA VIE DES ASSOCIATIONS

Basket club Mercurool Chanos-Curson... historique ! .....	24
Football club hermitage .....	25
Foyer rural .....	26
Mercurool-Veaunes Animation .....	27
Association Espace des Devés .....	27
La Grappe Dorée .....	28
Amicale boules Mercurool-Veaunes .....	28
Amis de la Tour Mercurool Veaunes .....	29
Farandole .....	30
Arc en ciel .....	30
Le télégraphe de veaunes .....	31
L'Amicale Laïque des Chassis .....	31
Famille rurale .....	32
ACCA Mercurool .....	32

### HISTOIRE ET JEUX ..... 34 et 35

### AGENDA 4<sup>ème</sup> de couverture



## LE MOT DU MAIRE

L'été bat son plein, certains en vacances et d'autres comme les agriculteurs préparent les vendanges qui s'annoncent précocement.

Nous avons pu constater qu'il y a longtemps que nous n'avions pas eu un printemps aussi chaud et sec déclenchant quelques orages surtout la première semaine de Mai.

Certains d'entre vous, comme moi-même, ont été réveillé brutalement par des bruits sourds et à répétition, il s'agissait de la mise en service des canons anti-grêle.

Cet investissement, fait par un GIE d'agriculteurs, vous avez été présenté dans notre bulletin municipal de janvier 2017, mais beaucoup l'avait oublié.

Même si certains d'entre vous sont sceptiques sur leur efficacité, néanmoins le 2 mai un fort orage s'est abattu sur notre commune et la mise en route de ces canons a non seulement protégé les récoltes mais aussi les biens de vous tous et toutes, Mercurolois et Veauinois.

Début septembre la réalisation du giratoire à la montée de l'église va commencer. Le marché ayant été attribué par le Conseil Départemental.

Devant le nombre croissant d'inscriptions au groupe scolaire, l'inspection académique a décidé l'ouverture d'une 8ème classe. Nous avons fait l'acquisition d'un ALGECO en attendant la construction de la nouvelle école. Une fois notre PLU approuvé, en principe fin septembre, nous reprendrons les études de faisabilité pour l'implantation définitive et lancer le concours d'architecte.

La rentrée 2017 devrait voir quelques changements puisque votre conseil municipal a voté majoritairement pour le retour de la semaine à 4 jours d'école. Un sondage a été effectué auprès des parents sur l'ensemble des 2 écoles. Le résultat est que 70% des parents le souhaitent notamment pour la fatigue des enfants.

Lors du vote des parents d'élèves et des enseignants au sein des conseils d'école, il en ressort un résultat différent pour chacune. Le village a voté pour la semaine de 4,5 jours et les Chassis se sont prononcé pour le retour à 4 jours. Devant cet état de fait le DASEN a décidé le maintien à 4,5 jours. Nous sommes la seule commune du canton à rester sur 4,5 jours. C'est inconcevable ! Nous venons de déposer un recours auprès de Monsieur le Préfet pour demander le retour à la semaine de 4 jours.

De toute façon, il n'y aura plus d'activité le vendredi après-midis.

Toutes les familles de nos 2 écoles seront averties personnellement durant l'été des modalités de la rentrée de septembre 2017.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances.

Le Maire  
Michel BRUNET

### SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE, INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER !



Rendez-vous en bas de la première page !

## DEUX AGENTS COMMUNAUX EN RETRAITE...



**Y**veline PLEYNET a fait valoir ses droits à la retraite le 1<sup>er</sup> mars 2017. Rentrée à la mairie en 1984 en tant qu'agent de service sous la mandature de Gaston PERRIER, elle a gravi au cours de ses 33 années au service de notre collectivité, tous les échelons, pour finir adjoint administratif 2<sup>e</sup> classe. Elle a toujours démontré un réel intérêt pour son travail et ses compétences,

tant à l'accueil qu'en matière d'état civil, d'élections, d'urbanisme... sont unanimement reconnues. Modeste, discrète, fiable à toute épreuve, incollable sur la connaissance des réglementations et de chaque citoyen, elle a su tisser des relations professionnelles exemplaires avec ses collègues de travail ainsi qu'avec les différents élus qu'elle a côtoyés. Son investissement au quotidien a été récompensé par la médaille d'argent du travail en 2004 et celle de vermeil en 2014, juste reconnaissance de notre république envers ceux qui se mettent à son service. Avant son départ, elle a pu transmettre sereinement l'ensemble de ses dossiers à Mélanie CHARRA qui lui a succédé avec les mêmes responsabilités.

Maintenant elle apprécie cette retraite bien méritée auprès de toute sa famille. Elle s'accorde un peu plus de lecture, véritable passion... quelques sorties en vélo avec son époux et beaucoup de temps pour sa petite fille Maëlle. Elle pourra aussi continuer à s'investir en tant que bénévole pour la grande cause du Téléthon.

Encore merci Yveline pour le temps consacré à notre collectivité et nous te souhaitons une bonne retraite. ■



**A**lain CHALAYE a quant à lui fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> juin 2017.

Embauché par Marcel BANC en 1996 comme stagiaire agent d'entretien, il a passé 21 années au service de notre collectivité pour terminer agent de maîtrise.

Toujours disponible, respectueux, avec un bon contact humain, il a développé

au cours de sa carrière de très bonnes relations avec ses collègues et les différents élus notamment Yves DUPIN et Alain FLEURET responsables du service technique.

Il n'arpentera plus les voies communales au volant de son tracteur... mais il trouvera bien d'autres occasions auprès de ses enfants avec des petits coups de main pour les abricots, les foins, les vendanges, les noix.

C'est une retraite plutôt active qui l'attend mais elle ne lui fait pas peur car cela correspond tout à fait à son tempérament.

Et pour être sûr de ne pas s'ennuyer, un investissement sans faille en tant que bénévole du côté des Amis de la Tour qui perdure depuis la création de cette association.

Alain n'oublie pas quand même de prendre un peu de repos, tu es retraité !

Son départ à la retraite a été couronné par la remise de la médaille d'honneur communale pour 20 années au service de notre collectivité.

Encore félicitations pour cette distinction et nous lui souhaitons une très bonne retraite. ■

## UN NOUVEAU SOURIRE À VOTRE SERVICE

**M**élanie CHARRA est arrivée le 15 octobre dans votre mairie pour succéder à Yveline PLEYNET.

Votre nouvel agent administratif a principalement en charge les élections et l'urbanisme. Avec la période électorale que nous venons de vivre et la révision du PLU son expérience acquise à la mairie de St Barthélémy de Vals lui permis de prendre en main rapidement ces 2 missions importantes.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre mairie.



## PIERRE CHEVROL MÉDAILLÉ

**C**'est au cours de la réception des partenaires du Basket Club Mercurool Chanos-Curson que Michel BRUNET a remis la médaille de la commune à Pierre CHEVROL.

Cette distinction veut récompenser l'engagement exceptionnel de Pierre dans la vie associative de notre village depuis de nombreuses années. Ce footballeur de cœur c'est rapidement investi dans le club de sport de ses enfants en passant rapidement du statut de parent impliqué, à dirigeant actif puis président du... Basket Club Mercurool-Chanos-Curson. Pierre a largement contribué à l'essor du club de basket pendant ces 15 années de présidence. Par la suite, même s'il a transmis les rênes du club il accompagne toujours son développement. Il reste une cheville ouvrière essentielle aux finances du BCMCC en animant la commission des partenaires. ■

## PLU : UN PROJET POUR L'AVENIR DE NOTRE COMMUNE.

**A**utrefois, Plan d'Occupation des Sols et Carte Communale régissaient l'usage des sols de notre commune. Ceux-ci définissaient les terrains constructibles de la commune sans réel projet d'aménagement. Les terrains potentiellement constructibles étaient nombreux pour être ouverts au grès des opportunités. Aujourd'hui, les Plans Locaux d'Urbanisme n'obéissent plus à la même règle. Il s'agit avant tout de définir un réel projet pour nos villages dans le respect des nouvelles règles en matière d'environnement (préservation des espaces agricoles, préservation de la biodiversité, économie du foncier...) et des réels besoins en matière de production de logements sur le territoire de l'agglomération.

Les terrains constructibles ne sont plus pléthores et soumis aux aléas des demandes mais en lien direct avec les besoins de développement des villages pour une durée de dix à douze ans. Ils sont relocalisés à 100% autour des villages ou à l'intérieur des hameaux existants.

Conformément aux exigences actuelles, le PLU de Mercurool-Veaunes prévoit un regroupement des constructions dans la continuité des villages existants de Veaunes et de Mercurool. Celui-ci, s'il est approuvé, permettra enfin de fixer l'emplacement de l'école (proche de l'Espace Eden) et du Collège et ainsi d'enfin passer à la phase opérationnelle (Achat des terrains et lancement du programme de construction de l'école).

« Depuis le 20 juin, une enquête publique est en cours pour recueillir vos avis positifs comme négatifs sur le projet. Celle-ci se clôturera le 21 juillet après midi. Les horaires de permanence du commissaire enquêteur sont affichés en mairie et sur le site internet de la commune ».

Suite à l'enquête publique et aux conclusions du commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif, la commune pourra modifier, puis approuver le projet de Plan Local d'Urbanisme. Cette approbation



est envisagée d'ici la fin de l'année 2017. Il inscrira ainsi le développement de notre village pour les 10 prochaines années. ■

*Le commissaire enquêteur avec un citoyen.*

## CÉRÉMONIE DU 8 MAI

**L**a cérémonie de commémoration du 72<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée en 2 étapes.

A Veaunes, Alain SANDON, a lu le message du Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la mémoire. Suivi par Véronique GRANGER pour la lecture du message de l'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre.

A Mercurool, Michel BRUNET, puis Sylvie BARRE ont fait de même. Nous avons pu noter avec plaisir la participation de représentants du monde associatif et de la directrice de l'école aux côtés des familles des disparus de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale. En conclusion de chaque cérémonie, l'assistance a chanté la Marseillaise magnifiquement accompagnée à la trompette par Benjamin DAUJAN.

Nous ne pouvons que déplorer le manque de civisme de certaines personnes qui ne respectent pas cet hommage rendu à ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté. ■



## UNE ANNÉE À L'ÉCOLE DU VILLAGE...



### BZZ... LES ABEILLES

Les classes de maternelle, GS-CP et CP-CE1 ont travaillé sur le thème des abeilles. Bernard Fournier est venu dans l'école pour présenter ses abeilles, son rôle d'apiculteur et faire déguster son miel. Les élèves sont aussi allés à la bibliothèque du village pour apprendre et faire des jeux sur ce thème. Enfin, les classes de maternelle sont allées visiter la miellerie Saint Joseph à Bren : " On nous a expliqué comment on fabrique le miel et comment on le récupère avec la machine, l'extracteur, pour le mettre dans un bidon et ensuite dans des

pots. Nous avons vu aussi la ruche avec toutes les abeilles. Nous avons pu voir les abeilles qui rapportaient du pollen dans la ruche. Nous avons mis du miel dans des pots que nous avons apportés chez nous. Après un pique-nique bien mérité, nous avons fini notre journée par « un rallye photo » au stade de Bren."

### ALORS ON DANSE !

Nolwen Vincent, danseuse professionnelle et professeur à l'école de danse « Le temps d'un mouvement » est intervenue dans les classes de GS-CP et CM2. Au terme de 10 séances dans chaque classe, un spectacle a eu lieu pour présenter le travail réalisé. La classe de CE1-CE2 s'est jointe à cette représentation pour montrer le travail fait avec leur maîtresse au cours d'un cycle de danse.

### RENCONTRES

Les CP/CE1 et CE1/CE2 ont pu découvrir l'univers de la Bande Dessinée à travers les œuvres de Yann Degruel, auteur illustrateur de la Drôme qui est venu faire 2 demi-journées d'activités dans ces classes.

Par la suite, les élèves se sont rendus au salon du livre de Châtillon Saint Jean qu'ils ont visité en profitant d'un coin lecture et de nombreux ouvrages mis à disposition. Puis ils ont rencontré l'auteur Ghislaine Roman pour les CE et l'illustratrice Valérie Dumas pour les CP/CE1 : de beaux moments partagés !

### LE VENDÉE GLOBE

Des petits navigateurs en herbe sont nés cet hiver en suivant avec assiduité la progression des skippers du

Vendée Globe ! Relevé des positions quasi quotidien sur carte, sciences, géographie, mathématiques, lecture,... ce fut un beau prétexte pour travailler autour de ce thème si riche chez les CE1/CE2!

### LES RISQUES

Les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 ont travaillé sur les risques qu'ils soient majeurs, domestiques ou routiers. Pour conclure ce projet, ils se sont rendus à la caserne de Tain l'Hermitage où ils ont pu rencontrer les pompiers et monter dans les fameux camions rouges.

## UNE ANNÉE DE CM2

"A l'école de Mercurol on a beaucoup travaillé, au quotidien on a fait des maths, de l'anglais, de l'histoire, du français... mais aussi plein d'autres choses.

On est allé à la piscine, on a fait dix séances, tous les jeudis matins. Pour la piscine il fallait faire des exercices dans l'eau et hors de l'eau. La piscine Linaë était immense.

On a fait aussi la prévention routière. Une dame est venue nous faire faire des parcours avec les vélos sur le terrain de notre école. A partir du 26 janvier, on a fait du théâtre après 16 h 30, il y avait des groupes le lundi, le mardi et le jeudi.

Muriel est venue dans notre classe quelques jours pour nous apprendre la philosophie : on a fait des débats avec le bâton de parole. Dans l'année on a fait du sport tous les lundis et jeudis après-midi, on a fait du volley, du handball, de la thèque...

Pierre-Yves était notre prof de musique. Avec lui on a fait un spectacle de chant choral. On a chanté Toi et moi, La petite fugue, Ensemble, Armstrong, Mistral gagnant...

Et pour le spectacle de danse on a eu Nolwenn Vincent qui nous a préparé un spectacle le 15 juin 2017. Pour le spectacle il fallait faire des calligrammes (pour ceux qui ne savent pas, c'est un dessin fait avec des mots) donc on a tous fait des grands calligrammes. C'était trop bien même si au fond de nous on était super stressé.

On est aussi allé au cinéma voir Louise en hiver et aussi deux spectacles de danse au Lux pour s'aider pour notre spectacle : La Belle et R+0.

Cet après-midi nous ferons du pain et des caillettes.

Cette année est vite passée, c'était bien. On espère que la 6ème sera aussi bien !" ■

## DU CHANGEMENT DANS NOS ÉCOLES

### OUVERTURE D'UNE NOUVELLE CLASSE MATERNELLE

Un nombre important d'inscription, conjugué à petit effectif de départ pour le collège, a pour conséquence de porter l'effectif du groupe scolaire du village à 205 élèves. Cela a abouti à l'annonce de l'ouverture d'une 8ème classe. Très rapidement un Algeco a été commandé pour installer une classe de primaire au nord de la cantine. Avec le mobilier cela représente un coût avoisinant 40 000 € HT. Les travaux de préparation vont être entrepris durant l'été afin que tout soit opérationnel pour la rentrée scolaire.

### DEUX SERVICES À LA CANTINE

Jusqu'à présent la cantine du village servait régulièrement 120 à 140 repas avec un décalage du service. En effet les plus grands attendaient que les petits finissent l'entrée avant de passer à table, puis les petits rejoignent la cour pendant que les grands prenaient le dessert. L'ouverture de la classe supplémentaire impose de passer à deux services avec une pause déjeuner de 2h au lieu de 1h45.

### RETOUR À LA SEMAINE À 4 JOURS ... OU PAS !

Le décret visant à permettre une nouvelle organisation des rythmes scolaire a été publié le 29 juin au Bulletin officiel. Il rend possible, par dérogation au cadre général, l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.

Un sondage effectué auprès des parents a indiqué par 70 % cette volonté. Le conseil d'école des Chassis a voté aussi dans ce sens. Au village, le conseil d'école s'est prononcé pour le maintien de la semaine à 4.5 jours. Le conseil municipal a voté majoritairement en faveur de retour à la semaine de 4 jours.

Le 6 juillet, comme l'avis des conseils d'école était partagé, le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale) a décidé de maintenir la situation actuelle avec 4.5 jours de classe par semaine.

Cette décision n'est pas satisfaisante. Elle crée une inégalité sur le territoire car toutes les écoles du canton reviennent à la semaine de 4 jours. Cela pose questions sur l'accès des enfants de Mercurol-Veunes aux activités qui s'organise autour du mercredi matin. De plus l'association qui était en charge des TAP n'assurera plus cette prestation.

Soutenu par les représentants des parents d'élèves, Monsieur le Maire vient d'introduire un recours auprès du préfet afin que cette décision soit réexaminée. Dès que la décision finale sera connue les familles seront averties individuellement et l'information sera disponible sur le site internet de la commune. ■

### CLASSE DÉCOUVERTE : LUS LA CROIX HAUTE

Les CM1 sont partis cette année en classe de découverte dans les montagnes drômoises à Lus La Croix Haute. Randonnée, escalade, parcours d'orientation, étude de la rivière... Ils ont découvert de merveilleux paysages. Merci à tous les partenaires (Commune, Farandole et parents) qui se sont investis pour permettre ce voyage magique. ■



A gauche : visite de la miellerie Saint-Joseph.  
Ci-dessus : rencontre autour du livre.  
A droite : visite de la caserne de Tain l'Hermitage et rallye photo...

## NETTOYAGE DE PRINTEMPS

À l'initiative de la commission environnement de notre commune de Mercurol-Veaunes, le nettoyage de printemps a été organisé le 18 mars 2017.

Après une collation le matin à 8h30, toutes les équipes munies de sacs poubelles et gants se sont dispersées dans la commune pour ramasser les déchets négligemment jetés par les usagers de nos voies communales.

Nous n'avons pas trouvé de gros encombrants, si ce n'est une moto en piteux état que les gendarmes ont récupérée le lundi.

Nous regrettons la faible participation à cette matinée citoyenne.

En fin de matinée nous nous sommes retrouvés autour du verre de l'amitié offert par la mairie.

Nous remercions vivement tous les bénévoles, petits et grands d'avoir pris un peu de leur temps pour nettoyer et rendre plus agréable notre commune. ■



L'équipe de nettoyage 2017 !



## EMBELLISSMENT DES DEUX VILLAGES DE NOTRE COMMUNE DE MERCUROL-VEAUNES



[1]



[2]



[3]



[4]



[5]



[6]

-Création d'un square et chemin piétonnier dans la traversée du village de Veaunes

-Les espaces verts autour du four banal valent le détour (1)

-Le massif devant la Mairie, toujours aussi accueillant (2)

-Les champignons ne poussent pas qu'en Ardèche (3)

-Les habitants de notre commune participent aussi au fleurissement de nos villages (4 et 5)

-Même les stagiaires de notre service technique sont au diapason en créant une fresque à l'abri bus de "la Chapelle" en remplacement des tags sauvages : alors respect (6) !

Bravo et merci aux participants à l'embellissement de notre commune. ■

## FÊTE DES VOISINS

La date officielle de la fête des voisins était le 26 mai. Mais la date importe peu. Le principal pour les habitants de ces quartiers c'est de se retrouver pour une soirée conviviale dans la plus grande simplicité. C'est l'occasion d'introniser les nouveaux, de prendre des nouvelles de chacun, des parents, des enfants. On évoque la fin (ou pas !) des travaux dans la maison, les projets. Tout cela se passe autour d'une table où plats faits maison et produits locaux (solides et liquides) règnent en maître pour le plaisir de tous. Et puis bien sûr on compare les plats et on échange les recettes. Vous êtes convaincus, alors lancez l'idée dans votre quartier ! ■



[1]



[2]



[3]



[4]

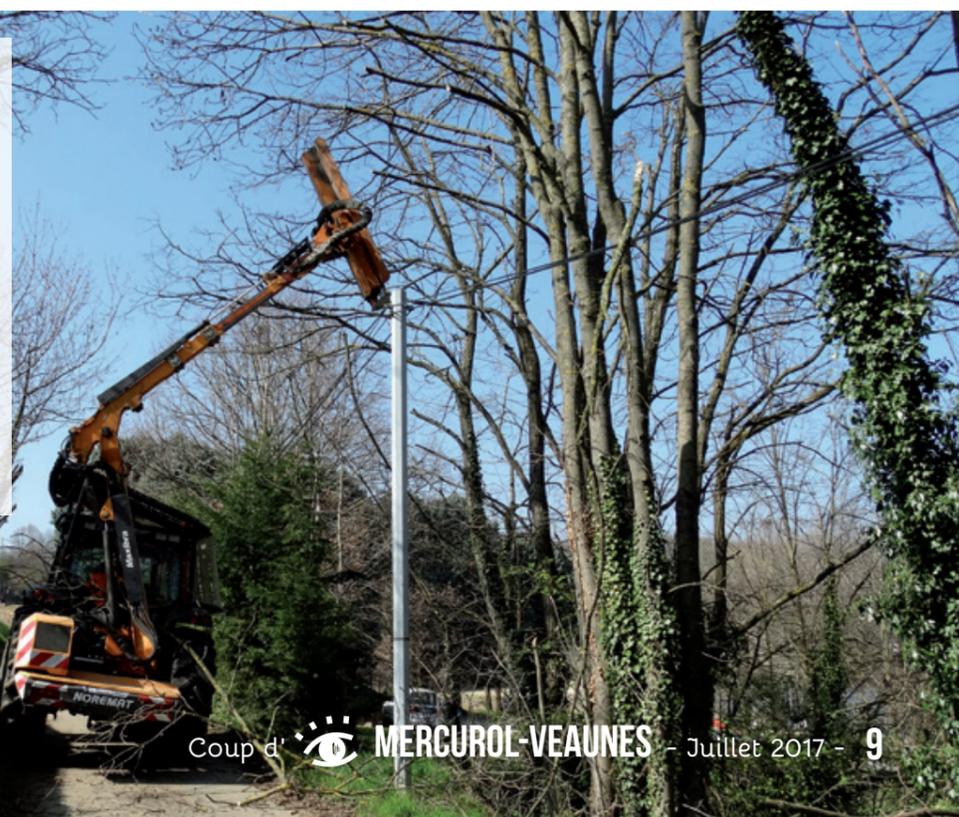
L'esprit de quartier à Veaunes (1). Les quartiers de Firmy le bas et Veaugrand (2). La route des Odouards (3). Le lotissement les petites Murailles (4)

## OPÉRATION LAMIER

La végétation le long de nos voies communales commençait à être envahissante et présentait une gêne pour la circulation, en particulier pour les poids lourds et les engins agricoles.

Nous avons fait appel à une entreprise spécialisée, équipée d'un "lamier" pour élaguer les arbres et les haies débordants.

Cette opération a nécessité 53 heures de travail. ■



Ce premier semestre 2017 a été riche en événements pour la bibliothèque municipale. Rendons d'abord honneur à l'ensemble de l'équipe qui s'est réunie en début d'année pour mettre au point tous les plannings : permanences, animations avec l'école, entretien du fonds, ...



De gauche à droite (photo ci-dessus) : Annie, Laëtitia, Cielo, Nicole, Mireille, Michel G., Philippe, Françoise, Corinne, Élodie, Nadia, Lucette, Tatiana, Catherine, Michel T., Claire, Sylvette, Geneviève, Thérèse, Christine et Michèle composent également cette équipe mais, retenues par ailleurs, ne sont pas sur cette photo.

Notre équipe se réjouit de la naissance le 16 avril 2017 de Louise, la fille d'Élodie, la benjamine de l'équipe.

Dès le mois de janvier, les élèves de l'école du village ont repris le chemin de la bibliothèque communale les lundis et vendredis et sont accueillis par les bénévoles pour des animations et des jeux autour du livre.

Du 16 janvier et jusqu'au 3 février une animation s'est déroulée sur le thème des bandes dessinées à l'attention des classes du CP au CM2 de l'école du village.

Du 13 au 27 mars, les CM1 et les CM2 partirent sur la piste des Amérindiens.

Du 5 mai au 2 juin, ce fut le tour des maternelles et des CP, CE1 de s'intéresser à la vie des abeilles.

En mai, l'école des Châssis se posa une question « Loup es-tu ? » avec l'animation éponyme (photo à droite).

Pendant ses trois semaines de stage, Charlotte, une élève de seconde au lycée Gabriel Faure, fut accueillie à la bibliothèque plusieurs jours, entre le 2 et le 17 février, dans le cadre d'un futur BTS de communication. Elle élaborera une enquête de satisfaction envoyée à tous les lecteurs puis exploita les résultats.

Le 18 mai, a eu lieu un des deux échanges annuels de plus de 400 livres avec la médiathèque départementale, mobilisant une grande partie de l'équipe. Vous pouvez emprunter ces ouvrages ainsi que les nouveautés acquises au mois d'avril (romans, bandes dessinées pour les adultes et les jeunes) pour vos lectures estivales. Votre bibliothèque est ouverte normalement en juillet et les jeudis 3, 24 et 31 août de 16h30 à 18h30.

Notre bibliothèque, conjointement avec celle de Chanos-Curon, a été choisie par la médiathèque départementale, pour organiser un spectacle dans le cadre de la saison culturelle des bibliothèques.

Il s'agira de la projection du film « J'avancerai vers toi avec les yeux d'un sourd » et d'une rencontre avec la réalisatrice

Laetitia Carton au mois d'octobre prochain. La réunion de finalisation a été fixée au mardi 20 juin à la médiathèque de Saint-Vallier.

Le partenariat avec les médiathèques départementales de Valence et de Saint-Vallier est toujours aussi important et vital pour notre bibliothèque : le prêt des malles d'animations est géré par celle de

Valence, les échanges de livres par celle de Saint-Vallier qui nous donne accès à son fonds de 67000 ouvrages.

Informatisée, la bibliothèque municipale de Mercuriol-Veaunes gère le fonds de ses ouvrages avec les prêts à ses lecteurs et un système de réservations performant. Le logiciel permet aussi de communiquer par courriel sur les activités de la bibliothèque, mais aussi sur les événements de la vie locale de la commune (manifestations organisées par les associations). ■

*Toutes ces activités nécessitent l'aide indispensable de bénévoles. Aussi venez rejoindre notre équipe, même si vous n'avez que quelques heures de disponibilité par semaine.*

**Nous recherchons notamment de l'aide pour la permanence du mercredi après-midi de 14h30 à 17h30.**

**OUVERTURE AU PUBLIC**

Mercredi : 14h30 à 17h30  
Jeudi : 16h30 à 18h30  
Vendredi : 17h30 à 18h30  
Samedi : 10h30 à 12h00

TEL. 04 75 07 47 84  
bibliotheque@mercuriol-veaunes.fr



**TRAVAUX DE VOIRIE**

**ENTRÉE NORD DU VILLAGE DE VEAUNES**

L'aménagement de l'entrée nord du village de Veaunes a été réalisé ce printemps. Outre l'objectif de sécurisation de la traversée du village par la mise en place d'un alternat, il a été l'occasion d'améliorer le cadre de vie des riverains. On ainsi été aménagé :

- Un parking de 6 places permettant de compléter le stationnement du village.
- Un cheminement piéton en belvédère reliant le village au lotissement du Castel.
- Un aménagement paysagé permettant d'embellir l'entrée du village. Cet aménagement a été



Jeanne GUALINO

en partie financé grâce au don de Jeanne GUALINO, ancienne doyenne du village décédée en 2013 à l'âge de 97 ans. « Jeanette », pour les Veaunois, était une femme dévouée à son village. En sa mémoire cet espace portera son nom.

**CHEMIN DE FIRMY**

Les travaux de voirie programmés entre la route des Alpes et l'impasse des oiseaux ont été l'occasion d'anticiper d'autres aménagements. Les eaux de la Veane ont ainsi pu remplacer un ensemble de canalisations vieillissantes. De même, en prévision de l'arrivée de la fibre optique des fourreaux ont été installés. Les abords ont été aménagés.

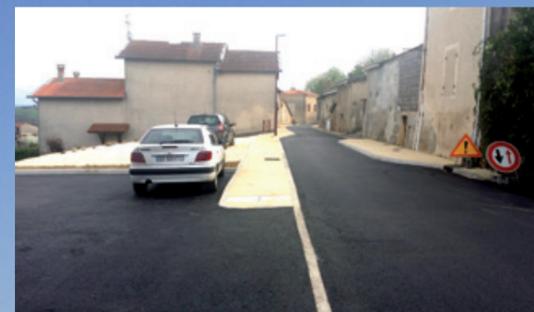
**ROUTE DES GRANGES NORD ET ROUTE DES MALFONDIÈRES SUD**

Ces deux voies assez fréquentées par les habitants du sud de la commune étaient quelque peu chaotiques. La chaussée a été scarifiée et un enrobé à chaud a été appliqué. La voie est parfaitement plane et uniforme.

**CHEMIN DES LITTES**

La chaussée a été refaite (entre la "Route des Alpes" et le lotissement "les Petites Murailles") avec la création d'un trottoir.

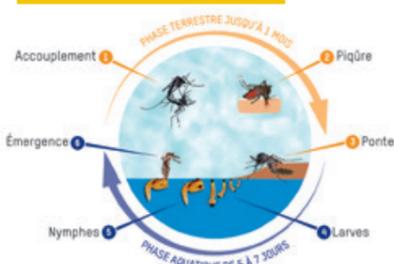
L'espace des îlots de propreté (vers le terrain de tennis et au corbeil fleuri) a été goudronné. ■



## MOUSTIQUE TIGRE

Originaire d'Asie du Sud-Est, le moustique tigre (*Aedes Albopictus*) a su profiter du développement des transports pour faire son apparition en France au début des années 2000 et ne cesse de gagner du terrain. En 2015 il était présent dans une trentaine de départements. Particulièrement nuisant car piquant principalement le jour, il est un vecteur potentiel de maladies comme la dengue, le chikungunya ou le Zika.

### CYCLE DE DÉVELOPPEMENT



### COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

Nom commun	Moustique tigre	
Nom scientifique	<i>Aedes albopictus</i>	
Taille	5 - 10 mm	
Origine	Asie du Sud-Est	
Particularité	Rayé blanc et noir	
Longévité	1 mois	
Cycle de reproduction	Jusqu'à 150 œufs par ponte et par femelle	
Localisation	En France depuis 2004 avec une progression rapide (présence en 2015 dans 30 départements)	

### PRIVONS-LE D'EAU!



BÂCHEZ, COUVREZ, VIDEZ !



1

**MATÉRIELS DE JARDIN, JOUETS,...**  
Veillez à ce que tous les objets laissés dehors ne puissent devenir des gîtes potentiels. Videz-les, retournez-les ou rangez-les...



2

**DÉCHETS**  
Veillez à jeter tous les déchets pouvant retenir l'eau.



3

**SOUcoupES SOUS LES POTS DE FLEURS, SEAUX, ARROSOIRS,...**  
Videz-les souvent (au moins une fois par semaine).



4

**PISCINES - BASSINS**  
Entretenez-les régulièrement et évacuez l'eau retenue sur les bâches.



5

**GOUttIÈRES, RIGOLES, REGARDS D'ÉVACUATION**  
Curez pour faciliter le bon écoulement des eaux.



6

**RÉCUpÉRATEURS ET RÉSERVES D'EAU**  
Couvrez-les de façon hermétique, en apposant un voilage moustiquaire fin ou un autre tissu.

## LA FIBRE OPTIQUE A HORIZON 2018 DANS SUR LA COMMUNE

Le Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN) est l'établissement public en charge de l'aménagement numérique de l'Ardèche et de la Drôme. Il porte un ambitieux projet de déploiement d'un réseau de fibre optique à la maison (Fiber to the Home - FTTH) sur l'ensemble du territoire. Depuis fin 2016, le Syndicat a lancé le déploiement de 43 000 premières « prises » FTTH (1 prise = 1 foyer) et prévoit d'en déployer plus de 310 000 au cours des 8 prochaines années. La commune de Mercurol-Veunes est concernée par deux premières tranches de déploiements :

- la première est aujourd'hui engagée et concerne les quartiers situés à l'ouest de l'A7 : Les Chassis (en limite des deux communes de La Roche de Glun et de Tain l'Hermitage),
- la deuxième va être engagée avant la fin 2017 et concerne la pointe nord de la commune : Les Griauges (limi-

trophe de Chavannes). Ces 2 tranches sont lancées en priorité par ce que sont les quartiers les plus mal desservis à ce jour. Selon la programmation actuelle des déploiements, tout le reste de la commune sera couvert après 2020. Chaque tranche de déploiement démarre par une première phase d'études terrain (boitage, piquetage) d'environ 6 à 9 mois. 6 à 9 mois de travaux sont ensuite nécessaires pour déployer la fibre optique jusqu'aux habitations (en réutilisant les infrastructures aériennes ou souterraines existantes, mais aussi en creusant de nouvelles tranchées, si nécessaire). Puis, après quelques semaines de patience supplémentaires (délai réglementaire), les usagers peuvent accéder aux offres très haut débit des différents opérateurs présents sur le réseau ADN.

Pour les tous premiers foyers impactés de la commune, il devrait donc être possible de souscrire une offre FTTH vers la fin 2018.

Les collectivités locales se sont fortement mobilisées pour permettre l'arrivée du réseau FTTH sur la commune, qui n'aurait pas été rendue possible par la seule initiative des opérateurs privés. C'est ainsi que la Région Auvergne Rhône-Alpes, les deux Départements de l'Ardèche et de la Drôme et votre Communauté d'Agglomération (ARCHE Agglo) ont décidé de se réunir au sein du Syndicat mixte ADN, avec le soutien de l'Etat au travers du Plan France Très Haut Débit, pour mener ensemble ce grand projet d'infrastructures, d'une ampleur comparable au déploiement des réseaux électrique et téléphonique au siècle dernier. ■



Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>  
En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :  
Mail : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)  
Téléphone : 01 49 55 82 22

## LE FRELON ASIATIQUE S'INSTALLE DANS LA RÉGION

Le frelon asiatique est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire français. Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique.

Bilan 2016 : Un nombre de nids découverts en forte hausse. En 2015 et 2016, le climat lui a été très favorable, ce qui lui a permis de coloniser de nouvelles zones géographiques et de se développer sur sa zone de présence connue. L'arrivée de l'automne et la chute des feuilles à permis de découvrir un nid au nord de la commune. ■

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique sur une zone est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :  
FREDON : 04 75 55 37 89  
[d.baudendistel@fdgdon26.fr](mailto:d.baudendistel@fdgdon26.fr)

**FRELON EUROPEEN**  
**VESPA CRABRO**

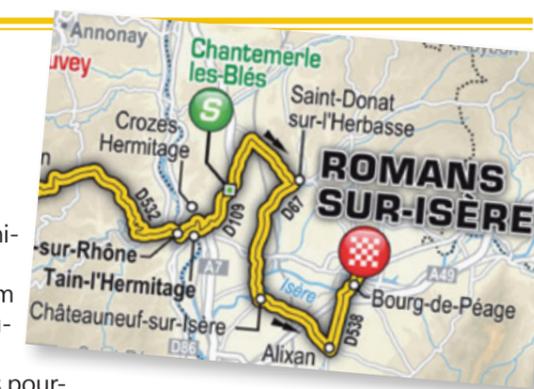
Tête rousse et visage jaune  
Thorax noir et roux  
Pattes rousses  
Abdomen jaune avec des dessins noirs  
Taille: ouvrière: 25 à 35 mm  
reine: 40 mm maxi

**FRELON ASIATIQUE**  
**VESPA VELUTINA**

Tête noire et visage orange  
Thorax noir  
Extrémité des pattes jaune  
Abdomen noir avec une large bande orangée  
Taille: ouvrière: 23 à 30 mm  
reine: 35 mm maxi

## LE TOUR DE FRANCE FAIT LE TOUR DE MERCUROL-VEAUNES

C'est une certitude, les routes de notre région plaisent aux organisateurs des plus grandes courses cyclistes. Après le Paris-Nice le 9 mars, le 6 juin c'était les coureurs du Critérium du Dauphiné qui passaient devant les portes des Mercurolais-Veunois. Mais le 18 juillet ce sont les plus grands cyclistes du monde que vous pourrez encourager lors de la 16ème étape du Tour de France entre Le Puy et Romans sur Isère. Et, chose tout à fait exceptionnelle, ils passeront 2 fois à environ 30 min d'intervalle sur les routes de notre village. A partir de 16h10 c'est à l'Ouest de Mercurol, sur la D109 en direction de Chantemerle Les Blés que vous pourrez apercevoir le peloton. Puis après un crochet par Bren et Saint Donat les coureurs réapparaîtront à l'Est de la commune, vers 16h35, sur la D67 au pied du village de Veunes. ■





## COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Commune de **MERCUROL-VEAUNES**

Séance du **16 JANVIER 2017**

**Présents :** BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, GUIBERT Annie, FLEURET Alain, DAUJAN Nicolas, ORIOL Maurice, ACHARD Arnaud, ASTIER Fabrice, BARRE Sylvie, BETTON Daniel, BRECHBÜHL Franck, DESSITE Alain, GIOVANE Caroline, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, MICHELAS Sébastien, PONTON Agnès, RABEYRIN Robert, RIOUX Serge, THEOLAIRE Joël, VERSCHEURE Philippe, VESCOVI Jean-Marc.

**Excusés :** DEBEAUX Laetitia, DUMAS Olivier pouvoir à THEOLAIRE Joël, MARTINOT Perrine pouvoir à BLAISE Véronique, TROUILLET Vanessa pouvoir à PONTON Agnès.

**Secrétaire de séance :** MICHELAS Sébastien

Le compte-rendu du conseil municipal du 05 décembre 2016 est approuvé

### SCHEMA D'AMENAGEMENT DU SECTEUR DEDIE AUX EQUIPEMENTS PUBLICS - CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT A LA MAITRISE D'OUVRAGE AVEC LE C.A.U.E

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme, la commune prévoit l'urbanisation d'un secteur au sud de la commune qui a pour vocation d'accueillir des équipements publics et de l'habitat.

La commune projette la construction d'une nouvelle école et le Département d'un collège, d'un gymnase et d'un plateau sportif.

La commune souhaite préciser le programme des équipements publics qui pourraient s'implanter sur le secteur sud et en définir une organisation spatiale. L'enjeu sera d'appréhender les mutualisations possibles entre les différents programmes et caler les conditions de desserte et d'organisation de ce secteur sans compromettre le développement futur, notamment de la zone d'habitat.

Le Conseil approuve le projet de Convention du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Drôme (C.A.U.E.) qui aura pour mission de recueillir les éléments du préprogramme des équipements publics susceptibles de s'implanter sur la partie ouest du futur quartier en précisant les conditions et les contraintes d'organisation et d'élaborer un schéma d'organisation de ce secteur.

Il consacrera 10 jours de travail dont 4 jours correspondant à l'adhésion de la commune pour un montant de 2 427 € et 6 jours correspondant à la participation du Département de la Drôme.

### ETUDE URBAINE - CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT A LA MAITRISE D'OUVRAGE AVEC LE C.A.U.E.

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme, la commune a engagé une réflexion sur l'implantation et l'organisation d'équipements publics (école et collège principalement) sur le secteur sud du village.

L'objectif est d'avoir une approche globale de ce secteur sud afin d'en préciser la composition spatiale, le programme de logement, les besoins et les coûts en matière de réseaux et infrastructures.

Le Conseil approuve la convention d'accompagnement à la Maî-

trise d'Ouvrage du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Drôme (C.A.U.E.) qui propose que la commune confie à une équipe de professionnels une étude d'urbanisme et une mission de maîtrise d'œuvre en infrastructure pour la réalisation des équipements publics (voirie, réseaux, noue paysagère, ouvrages hydrauliques...). Le CAUE assurera une mission d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage qui consistera à élaborer le cahier des charges et à suivre le déroulement de cette étude. Il consacrera 10 jours de travail pour un montant de 4 590 €.

### DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RÉSERVE PARLEMENTAIRE

Dans le cadre du projet de mise en accessibilité PMR (Personne à Mobilité Réduite) de l'espace Eden, il est nécessaire d'équiper la scène d'une plateforme élévatrice monte escalier.

Le devis réalisé par la société MOBILYS de Romans-sur-Isère s'élève à 10 800 € HT.

D'autre part, avec une constante augmentation du nombre de licenciés au Basket et une ambiance familiale, la grande salle du gymnase accueille un public fervent supporter du club.

La buvette du club étant actuellement installée à l'entrée du gymnase, la place disponible n'est plus adaptée à la situation et ne permet pas une bonne cohésion entre supporters et joueurs. Afin de sécuriser cet espace, une ouverture est envisagée sur la petite salle adjacente.

Le montant des travaux chiffrés par Mme Marlène LOMBARD, architecte s'élève à 12000 € HT.

Le Conseil approuve ces deux projets et sollicite auprès de M. le Député, une subvention la plus élevée que possible au titre de la réserve parlementaire.

### DÉNEIGEMENT DES VOIES COMMUNALES – CONVENTION AVEC AGRICULTEURS

La loi du 9 juillet 1999 d'orientation agricole modifiée permet aux communes de faire appel aux exploitants agricoles pour déneiger les voies qui relèvent de leur compétence. Cette disposition prévoit que les agriculteurs apportent leur concours au moyen de leur véhicule équipé d'une lame de déneigement appartenant à la commune. Par cette intervention, l'agriculteur concourt à une mission d'intérêt général résultant soit d'une réquisition, soit d'une simple demande ou d'une collaboration spontanée en cas d'urgence.

Considérant que l'entretien des voies publiques est nécessaire par temps de neige, le Conseil décide de confier le déneigement des voies communales à M. Jean-Paul CARAT et M. Jean-Marc FAURE, agriculteurs domiciliés à Mercurol-Veaunes. Cette mission sera rémunérée au vu d'une facture stipulant les jours d'intervention et le nombre d'heures effectuées

### TRAVERSÉE DE VEAUNES – CHOIX DE L'ENTREPRISE

Une consultation a été faite pour les travaux d'aménagement dans la traversée de Veaunes pour la mise en sécurité des piétons.

Sept offres ont été réceptionnées et le Bureau d'Etudes STADIA, maître d'œuvre, a procédé à l'analyse des plis reçus selon les critères de jugement définis dans le règlement de consultation, à savoir : critère 1 : Prix - Pondération 45 %

critère 2 : Valeur technique - Pondération 55 %

Le Conseil, conformément aux résultats du rapport d'analyse du Maître d'œuvre, désigne l'entreprise ROFFAT de Mercurol-Veaunes comme attributaire du marché de travaux pour un montant de 108 828,50 € HT.

### Eaux de la Veaunes – REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Le Conseil décide de maintenir le tarif de la redevance d'assainissement applicable à compter du 1er avril 2017 comme suit :

Abonnement mensuel : 2,50 € HT par mois

Tarifs au m<sup>3</sup> d'eau assaini : 0,80 HT le m<sup>3</sup>..

### INFOS DIVERSES

Vidéoprotection :

La Préfecture de la Drôme a émis un avis favorable à la demande d'autorisation d'installer un système de vidéoprotection. Les caméras seront installées au rond-point des Malfondières (D 532), à l'espace Eden, au Gymnase Marcel Banc, au rond-point du groupe scolaire, au parking de la Mairie et à l'entrée Nord (D 115) du village.

Date des élections 2017 :

Présidentielle : 23 avril et 7 mai 2017

Législatives : 11 et 18 juin 2017

*L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h50. ■*

## COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Commune de **MERCUROL-VEAUNES**

Séance du **13 MARS 2017**

**Présents :** BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, GUIBERT Annie, FLEURET Alain, DAUJAN Nicolas, ORIOL Maurice, ACHARD Arnaud, BARRE Sylvie, BETTON Daniel, BRECHBÜHL Franck, DEBEAUX Laetitia, DUMAS Olivier, GIOVANE Caroline, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, MICHELAS Sébastien, PONTON Agnès, RABEYRIN Robert, RIOUX Serge, THEOLAIRE Joël, TROUILLET Vanessa, VERSCHEURE Philippe, VESCOVI Jean-Marc.

**Excusés :** ASTIER Fabrice pouvoir à BETTON Daniel, CASO Myriam pouvoir à BRUNET Michel, DESSITE Alain.

**Secrétaire de séance :** DEBEAUX Laetitia.

**Date de convocation :** 07 mars 2017

Le compte-rendu du conseil municipal du 16 Janvier 2017 est approuvé.

M. le Maire informe l'assemblée que Mme MARTINOT Perrine lui a adressé un courrier présentant sa démission de son mandat de conseillère municipale pour des raisons personnelles. Ce courrier est transmis à M. le Préfet.

Mme MARTINOT étant une élue issue de la commune historique de Mercurol, elle est remplacée dans sa fonction de conseillère municipale par le suivant de la liste, à savoir Mme CASO Myriam.

M. le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour : demande de subvention auprès de la Région pour l'installation de la vidéoprotection. Accord à l'unanimité.

### PLAN LOCAL D'URBANISME – ARRÊT DU PROJET

M. l'adjoint en charge de l'urbanisme présente le projet du Plan Local d'Urbanisme qui constitue l'aboutissement du travail de tra-

duction réglementaire, des objectifs définis dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), à partir des enjeux dégagés dans le diagnostic initial.

Des discussions sont engagées et portent notamment sur les reculs imposés par le Département, la réalisation de la noue, une parcelle constructible quartier Firmy, et la création d'un square dans un futur lotissement à Veaunes.

Le Conseil valide ce projet, avec 25 voix pour et 2 contre (O. DUMAS et S. RIOUX).

Ce projet est soumis à l'examen des personnes publiques associées, services de l'Etat notamment, et à consultation de la C.D.P.E.N.A.F. (Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers). Ces différents organismes et cette commission ont 3 mois pour donner leur avis (à défaut celui-ci sera réputé favorable).

Le projet de PLU, accompagné des avis reçus, sera ensuite soumis à une enquête publique au cours de laquelle chaque citoyen pourra faire part de ses observations.

Après l'enquête publique, le projet pourra être ajusté pour prendre en compte les avis des personnes publiques ou des remarques émises à l'enquête.

Le projet de PLU pourra alors être approuvé par une dernière délibération de l'assemblée municipale.

### TRANSFERT DE COMPÉTENCE PLU A LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

La Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renové n° 2014 - 366 du 24 mars 2014 (dite loi ALUR) modifie dans l'article 136 les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales relatives aux Communautés de Communes ou Communautés d'Agglomération.

La loi donne désormais aux E.P.C.I. la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme. Cette compétence sera effective à l'expiration d'un délai de trois ans après l'adoption de la Loi, pour les Intercommunalités ne l'ayant pas déjà acquise, tout en apportant une exception dans le cas où « au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population s'y opposent par délibération dans les trois mois précédant le terme du délai d'application », c'est-à-dire entre 26 décembre 2016 et le 26 mars 2017.

Il en résulte que le transfert aux Communautés de Communes ou Communautés d'Agglomération de la compétence en matière de PLU interviendra le 27 mars, sauf en cas d'opposition des communes dans les conditions exposées ci-dessus.

Le Conseil décide à l'unanimité de s'opposer au transfert de la compétence P.L.U. à la Communauté d'Agglomération Hermitage - Tournonais - Herbasse - Pays De Saint-Félicien.

### INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT – SOCIÉTÉ BIOTEPPES

La société BIOTEPPES de Romans-sur-Isère a déposé une demande en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation et de cogénération située lieu-dit « Loubat » sur la commune de Romans-sur-Isère.

L'enquête publique a lieu du 13 février au 17 mars 2017 inclus à la Mairie de Romans-sur-Isère.

La société BIOTEPPES envisage de mettre en œuvre une filière de valorisation de sous-produits d'origine agricole issus d'exploitations, des déchets verts fermentescibles obtenus après tonte, et de biodéchets organiques (graisses, matières de vidange, fruits

et légumes, ordures ménagère) issus de producteurs locaux. Le dispositif choisi est celui de la méthanisation consistant en une digestion des déchets par des organismes en condition anaérobie.

Le Conseil, avec 1 voix contre (C. GIOVANE) et 1 abstention (O. DUMAS), émet un avis favorable au dossier.

### STATION ÉPURATION DE VEAUNES – CHOIX DE L'ENTREPRISE

Une consultation restreinte a été lancée pour la construction d'une nouvelle station d'épuration à Veauenes.

Sept candidatures ont été reçues. Conformément au règlement de consultation, 4 entreprises ont été admises à soumissionner : EUROVIA DALA/ LESCHEL ET MILLET, ALBERTAZZI/BOISSSET TP, SCIRPE/MOUNARD TP, ISTEEP/ROFFAT TP.

Le Bureau d'Etudes BEAUR, maître d'œuvre a procédé à l'analyse des offres reçus selon les critères de jugement définis dans le règlement de consultation, à savoir :

- Valeur technique de l'offre évaluée avec une pondération de 60 %
- Prix des travaux avec une pondération de 40 % ;

Le Conseil, conformément aux résultats du rapport d'analyse du Maître d'œuvre, désigne à l'unanimité l'entreprise ALBERTAZZI/BOISSSET TP, attributaire du Marché de travaux "Travaux de construction de la station d'épuration de Veauenes" pour un montant de 246 810,00 € HT.

### INDEMNITÉS DE FONCTIONS DES ÉLUS

Depuis le début de l'année 2017, le montant maximal des indemnités de fonction a évolué du fait de deux facteurs :

- l'augmentation de l'indice brut terminal de la fonction publique servant de base au calcul des indemnités de fonction, de 1015 à 1022. Ceci résulte de la réforme initiée par le Gouvernement dans le cadre du protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR), applicable à la fonction publique territoriale, et entérinée par le décret n° 2017-85 du 26 janvier 2017 (application au 1er janvier 2017),
- la majoration de la valeur du point d'indice de la fonction publique de 0,6 % au 1er février 2017.

La délibération du 02 janvier 2016 fait référence à l'indice brut terminal 1015, une nouvelle délibération est donc nécessaire.

Le Conseil décide avec 26 voix pour et 1 contre (F. BRECHBÜHL) de fixer, à compter du 1er janvier 2017, le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions des adjoints au Maire ainsi : Taux maximal de l'indice brut terminal de la fonction publique.

### TARIFS RÉGIE DE RECETTES – FOIRE ET MARCHES

Le Conseil décide avec 26 voix pour et 1 contre (C. GIOVANE) d'ajouter d'un tarif pour l'installation des cirques et spectacles divers :

Forfait de 50 € pour l'installation + 20€ par jour si électricité et eau sont utilisées.

Les autres tarifs de cette régie restent inchangés (emplacements forains et camions outillage).

### DROIT D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ET DE STATIONNEMENT TAXIS

Deux autorisations de stationnement sont en cours sur la commune. Le tarif actuel est de 40 € par place de taxi (tarif en vigueur depuis avril 2006).

Après recherche des tarifs pratiqués dans d'autres collectivités, Le Conseil décide avec 26 voix pour et 1 contre (C. GIOVANE) de fixer ce tarif à 200 € par an et par autorisation de stationnement.

Les autres tarifs d'occupation du domaine public restent inchangés (terrasse commerçants et véhicules aménagés « camion-restaaurant »).

### CRÉATION D'UN EMPLOI – SERVICE TECHNIQUE AU SERVICE TECHNIQUE

Un agent du service technique fait valoir ses droits à la retraite le 1er juin 2017.

Le Conseil décide à l'unanimité de créer un poste d'adjoint technique à temps complet pour le remplacer.

### COMMUNAUTÉ D'AGGLO - DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA CLECT

Vu l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts selon lequel « il est créé entre l'établissement public de Coopération intercommunale (...) et les communes membres, une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges ». Elle est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées ; chaque conseil municipal dispose d'au moins un représentant.

Pour traduire sur le plan budgétaire l'extension de compétences et la réduction ou l'élargissement de la Communauté d'Agglomération, il y a lieu de procéder à la création d'une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) entre l'établissement public de coopération intercommunale et les communes membres.

Le Conseil désigne à l'unanimité M. Michel BRUNET, membre titulaire et M. Alain SANDON, membre suppléant pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté d'Agglomération « ARCHE Agglo ».

### SENTIER PÉDESTRE – CONVENTION DE PASSAGE

La commune en partenariat avec les associations « Les Amis de la Tour », « Le Télégraphe de Veauenes », « La Grappe Dorée » et « Le Foyer Rural » a travaillé à la création d'un sentier du Patrimoine. Celui-ci a pour but la valorisation du patrimoine communal.

Le Conseil autorise à l'unanimité M. le Maire à signer les conventions relatives à l'ouverture au public d'un itinéraire de randonnée avec les propriétaires concernés par le tracé du sentier du patrimoine.

### COMMISSION D'APPEL D'OFFRES – DÉSIGNATION DES MEMBRES

La commission d'appel d'offres (CAO) intervient dans quasiment toutes les procédures de passation formalisées des marchés publics. En revanche, aucun texte ne prévoit le recours à la CAO dans le cadre des MAPA de l'article 28 du Code des marchés publics.

Suite à la création de la commune nouvelle, il convient de constituer une nouvelle commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Outre le Maire, son Président, cette commission est composée

de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus par le conseil municipal :

Membres titulaires :	Membres suppléants :
Véronique BLAISE	Christophe FAURE
Alain SANDON	Daniel BETTON
Alain FLEURET	Nicolas DAUJAN

### INSTALLATION DE LA VIDEOPROTECTION SUR LE TERRITOIRE COMMUNALE

M. le Maire rappelle le projet d'installation d'un système de vidéo-protection sur la commune (Voir compte-rendu du conseil municipal du 25 avril 2016).

Une demande de subvention a déjà été faite auprès de l'Etat au titre du FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance) et auprès de M. le Député, au titre de la réserve parlementaire.

Le Conseil décide, à l'unanimité, de solliciter également une subvention auprès de la Région.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22h50. ■

## COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Commune de **MERCUROL-VEAUNES**

Séance du **27 MARS 2017**

**Présents :** BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, GUIBERT Annie, FLEURET Alain, DAUJAN Nicolas, ORIOL Maurice, BARRE Sylvie, BETTON Daniel, BRECHBÜHL Franck, DUMAS Olivier, GIOVANE Caroline, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, PONTON Agnès, RABEYRIN Robert, RIOUX Serge, TROUILLET Vanessa, THEOLAIRE Joël, VERSCHURE Philippe, VESCOVI Jean-Marc.

**Excusés :** ACHARD Arnaud pouvoir à FAURE Christophe, DEBEAUX Laetitia pouvoir à GUIBERT Annie, DESSITE Alain pouvoir à BRUNET Michel, ASTIER Fabrice, MICHELAS Sébastien.

**Absente :** CASO Myriam.

**Secrétaire de séance :** GRANGER Véronique.

**Date de convocation :** 21 mars 2017

Le compte-rendu du conseil municipal du 13 mars 2017 est approuvé.

### APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

Les comptes administratifs 2016 des budgets Commune, Service Assainissement et Multiservices ainsi que les comptes de gestion du receveur municipal sont approuvés à l'unanimité. Les résultats de clôture sont les suivants :

**BUDGET PRINCIPAL :**  
- Excédent de fonctionnement : 788 498,59 €  
- Excédent d'investissement : 781 935,10 €

*Il est constaté sur ce budget une différence sur les résultats de clôture de 662,82 € en section de fonctionnement et de 580,52 € en section d'investissement entre le compte de gestion et le compte administratif. Celle-ci est due à une intégration tardive par la Trésorerie des opérations relatives à la dissolution du SMIGTA.*

**BUDGET ASSAINISSEMENT :**  
- Excédent de fonctionnement : 76 488,05 €  
- Excédent d'investissement : 9 137,15 €

*Il est constaté sur ce budget, une différence de 5079,75 € sur le report en section de fonctionnement (002) entre le compte de gestion et le compte administratif. Celle-ci est due à une erreur de saisie au budget primitif 2015 non rectifiée en 2016.*

**BUDGET MULTISERVICES :**  
- Excédent de fonctionnement : 876,68 €  
- Excédent d'investissement : 14 607,91 €

### AFFECTATION DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION 2016

Les membres du conseil municipal décident à l'unanimité d'affecter les résultats d'exploitation 2016 ainsi qu'il suit :

**BUDGET PRINCIPAL**  
**Solde disponible : 789 161,41 €, affecté comme suit**  
- Section d'investissement (compte 1068) : 600 000,00 €  
- Section de fonctionnement (report à nouveau créateur compte 002) : 189 161,41 €

**BUDGET ASSAINISSEMENT**  
**Solde disponible : 81 567,80 €, affecté comme suit**  
- Section d'investissement (compte 1068) : 51 121,19 €  
- Section de fonctionnement (report à nouveau créateur compte 002) : 30 446,61 €

**MULTISERVICES :**  
**Solde disponible : 876,68 €, affecté comme suit**  
- Section d'investissement (compte 1068) : 0,00 €  
- Section de fonctionnement (report à nouveau créateur compte 002) : 876,68 €

### Taux d'imposition des trois taxes directes locales 2017

Le Conseil décide à l'unanimité de fixer les taux des trois taxes directes locales 2017 pour la commune de Mercurol-Veauenes ainsi qu'il suit :

- Taxe d'Habitation : 5,67 %
- Foncier Bâti : 7,67 %
- Foncier Non Bâti : 42,97 %

Il s'agit des premiers taux de la commune nouvelle dit « taux moyens pondérés » calculés par les services fiscaux.

### BUDGETS PRIMITIFS 2017

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité, les Budgets Primitifs 2017 qui se décomposent ainsi qu'il suit (les sections de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent en dépenses et en recettes) :

**BUDGET PRINCIPAL :**  
- Section de fonctionnement : 1 808 088,81 €  
- Section d'investissement : 2 011 420,24 €

**BUDGET ASSAINISSEMENT :**  
- Section de fonctionnement : 173 751,04 €  
- Section d'investissement : 372 521,25 €

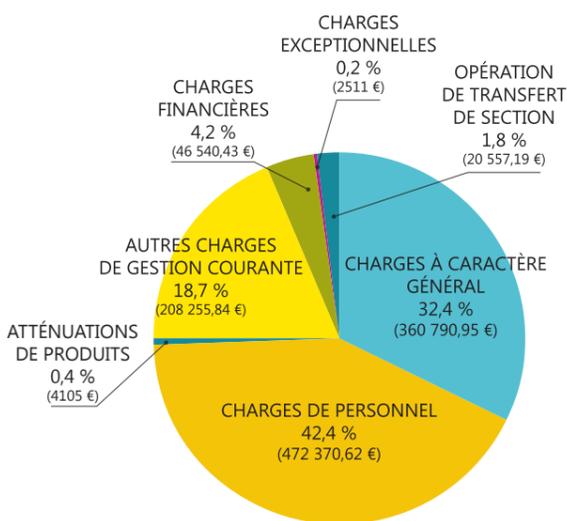
**BUDGET MULTISERVICES :**  
- Section de fonctionnement : 12 255,92 €  
- Section d'investissement : 25 960,95 €

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22h00. ■

## PRÉSENTATION 2017 DES COMPTES RÉALISÉS EN 2016

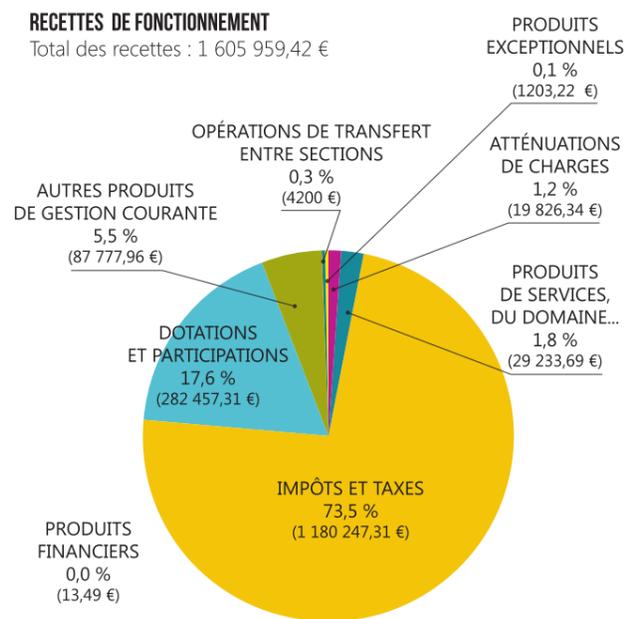
### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Total des dépenses réelles et ordres : 1 115 131,03 €



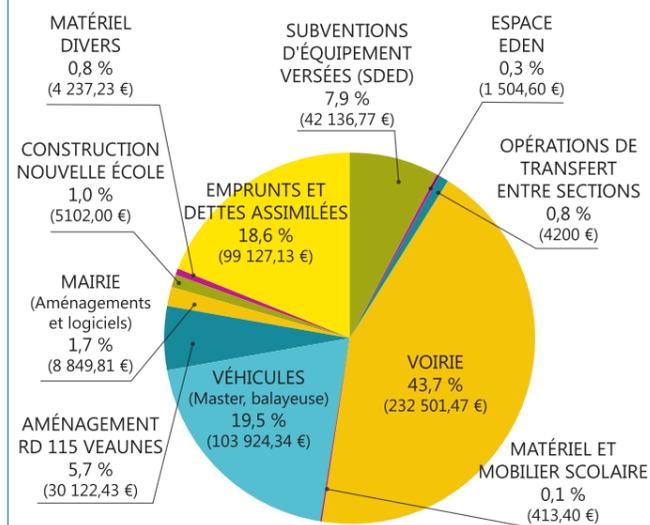
### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Total des recettes : 1 605 959,42 €



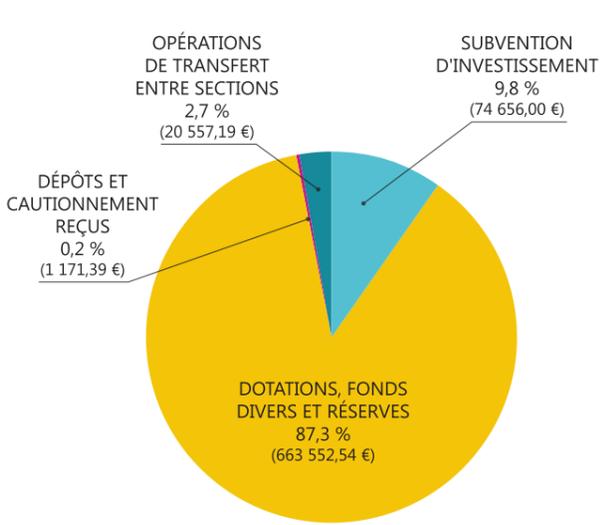
### DÉTAIL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Total des dépenses : 532 155,18 €



### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Total des recettes : 759 937,12 €



### TAUX D'IMPOSITION

	MERCUROL 2016 (TAUX 2015 + 2%)	VEAUNES 2016	MOYENNE STRATE 2014	TMP COMMUNE NOUVELLE 2017
TAXE D'HABITATION	5,29 %	8,14 %	12,88 %	5,67 %
TAXE FONCIÈRE	7,43 %	11,03 %	17,64 %	7,67 %
TAXE FONCIER NON BÂTI	40,96 %	63,51 %	50,92 %	42,97 %

## COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Commune de **MERCUROL-VEAUNES**

Séance du **15 MAI 2017**

**Présents :** BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, GUIBERT Annie, FLEURET Alain, DAUJAN Nicolas, ORIOL Maurice, ASTIER Fabrice, BARRE Sylvie, BETTON Daniel, BRECHBÜHL Franck, CASO Myriam, DESSITE Alain, DUMAS Olivier, GRANGER Véronique, MICHELAS Sébastien, PONTON Agnès, RIOUX Serge, THEOLAIRE Joël, VERSCHEURE Philippe, VESCOVI Jean-Marc.

**Excusés :** ACHARD Arnaud pouvoir à FAURE Christophe, GUILLAUME Stéphanie pouvoir à SANDON Alain, RABEYRIN Robert pouvoir à VERSCHEURE Philippe, GIOVANE Caroline pouvoir à RIOUX Serge, DEBEAUX Laetitia, TROUILLET Vanessa.

**Secrétaire de séance :** GRANGER Véronique.

**Date de convocation :** 09 mai 2017

Le compte-rendu du conseil municipal du 27 mars 2017 est approuvé.

Monsieur le Maire rappelle la démission de Mme Perrine MARTINOT de ses fonctions de Conseillère Municipale et informe l'assemblée que, conformément à l'article L 270 du Code Electoral, Madame Myriam CASO, suivante immédiate sur la liste présentée par Michel BRUNET et dont faisait partie Madame MARTINOT lors des dernières élections municipales, est installée en qualité de Conseillère Municipale.

### CONSTRUCTION DU COLLÈGE – CONVENTION AVEC LE DÉPARTEMENT

Le Département de la Drôme a décidé de construire un nouveau collège sur notre commune.

Le collège et ses équipements annexes seront entièrement financés par le Département et mis à disposition de l'Education Nationale mais l'implantation d'un tel équipement nécessite un accord de principe, notamment financier, du territoire concerné et en particulier de la commune d'implantation.

Les études de programmation n'ayant pas encore abouti, il n'est pas encore possible, à ce jour, de définir précisément les travaux qui seront réalisés et donc les montants imputés à chacune des parties. Néanmoins, il est nécessaire qu'un accord en amont soit validé par les deux assemblées délibérantes sur les modalités futures de cette collaboration avant que des dépenses trop conséquentes ne soient engagées.

Le Département propose, en préalable au lancement des études, la signature d'une convention posant les principes des attributions de chacune des parties pour la réalisation de cette opération.

Accord du Conseil à l'unanimité.

### SDED – RENFORCEMENT DE RÉSEAU BT A PARTIR DU POSTE DE L'ABRICOTINE

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité pour le renforcement du réseau BT à partir du poste de l'abricotine.

La dépense prévisionnelle HT de ce projet est estimée à 38 328,87 €, prise en charge entièrement par le SDED.

Accord du Conseil à l'unanimité.

### SDED – RACCORDEMENT AU RÉSEAU BT CHEMIN DE LA PECHERAIE

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité pour le raccordement au réseau BT pour alimenter la construction de 4 lots chemin de la Pêcheraie à partir du poste BETTON.

La dépense prévisionnelle HT de ce projet est estimée à 14 911,72 €.

Cette dépense serait prise en charge par le SDED à hauteur de 10 787,13 € et par la Mairie à hauteur de 4 174,59 €.

Accord du Conseil à l'unanimité.

### SDED – RACCORDEMENT AU RÉSEAU BT POUR ALIMENTER LA CONSTRUCTION D'UN RELAIS DE RADIOTÉLÉPHONIE

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a reçu une demande de raccordement au réseau de distribution publique d'électricité pour alimenter la construction d'un relais de radiotéléphonie par la société FREE, à partir du poste Bouterne.

Il demande au conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur le bien-fondé de la demande de la société FREE.

Celui-ci approuve à l'unanimité ce raccordement.

### CONSTRUCTION LIGNE ÉLECTRIQUE EN SOUTERRAIN – CONVENTION DE SERVITUDES AVEC ENEDIS

La société ENEDIS va procéder à la construction d'une ligne électrique pour le raccordement de l'EARL les Pends, route de l'abricotine.

Ce projet prévoit l'ouverture d'une tranchée de passage du réseau électrique en souterrain ainsi que la pose d'un coffret électrique sur la parcelle ZC 214 appartenant à la commune.

Le Conseil à l'unanimité autorise M. le Maire à signer la convention de servitudes à intervenir avec ENEDIS pour permettre la réalisation de cette ligne souterraine.

### TÉLÉGRAPHE DE VEAUNES – DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

L'association « le Télégraphe de Veauens » travaille depuis 2012 à rassembler les éléments de l'histoire du village de Veauens et à interroger les anciens du village.

L'association envisage de restituer ce travail aux habitants à travers la réalisation d'une exposition comprenant une dizaine de panneaux et de nombreux objets de la vie quotidienne. Afin de proposer une exposition de qualité et durable, ils ont travaillé avec un graphiste.

Le budget global prévu pour cette exposition est de 987,00 € pour la réalisation graphique et 400 € pour les impressions des 10 panneaux d'exposition.

Le Conseil décide, avec 25 voix pour et 1 abstention (Nicolas DAUJAN, membre de l'association) le versement d'une subvention exceptionnelle de 400 €, correspondant à la prise en charge de l'impression des panneaux.

## PERSONNEL – CRÉATION D'UN POSTE

La commune est à la recherche d'un responsable du service technique depuis octobre 2016 au grade d'agent de maîtrise.

Une offre d'emploi est parue sur le site « emploi territorial » à deux reprises.

Après avoir reçu une quinzaine candidats potentiels, le choix s'est porté sur une personne occupant les fonctions de responsable d'un service bâtiment dans une grande ville.

Celui-ci étant titulaire au grade d'adjoint technique, il est nécessaire de créer ce poste.

Une demande de fermeture du poste d'agent de maîtrise est faite auprès du Centre de Gestion de la Drôme.

Le Conseil décide avec 25 voix pour et 1 abstention (Jean-Marc VESCOVI), de créer un poste d'adjoint technique à temps complet à partir du 15 juillet 2017.

## PERSONNEL – PRIME POUR MÉDAILLE D'HONNEUR RÉGIONALE, DÉPARTEMENTALE ET COMMUNALE

L'attribution d'une prime à un agent bénéficiaire d'une médaille d'honneur régionale, départementale et communale (argent, vermeil et or) a été instaurée sur la commune de Mercuriol par décision du conseil municipal en date du 05 décembre 1985 dans le but de marquer d'une manière tangible les remerciements de la collectivité.

Suite à la création de la commune nouvelle, il y a lieu de fixer à nouveau les tarifs de ces primes.

Montants fixés à l'unanimité par le Conseil : Médaille d'argent (20 ans de service) :	500 €
- Médaille de vermeil (30 ans de service) :	650 €
- Médaille d'or (35 ans de service) :	800 €

## JURY D'ASSISES 2018

L'arrêté préfectoral du 21 avril 2017 fixe à 2 le nombre de jurés appelés à constituer la liste annuelle du jury d'assises pour la commune de Mercuriol-Veaunes (384 pour le Département).

La Préfecture demande de procéder au tirage au sort de 6 personnes soit le triple du nombre fixé dans son arrêté.

Sont tirés au sort :

Mme THIVOLLE Lydie

M. SI-MOHAMED Ali

Mme ROMATIF Josette

M. MORFIN Frédéric

M. VINCENT Rémy

Mme MAISONNEUVE Laurence

## DÉCISIONS DU MAIRE (prises en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales - Délégation du Conseil Municipal par délibération n°05/2016).

GROUPAMA – REMBOURSEMENT DE SINISTRE

Suite aux dégâts causés sur le véhicule Renault pick-up immatriculé DS-609-YB lors de la tentative de cambriolage du 24 février 2017, M. le Maire a accepté la somme de 1 697,15 € proposée par GROUPAMA MEDITERRANEE en dédommagement du préjudice matériel subi.

## INFORMATIONS DIVERSES

Nicolas DAUJAN informe l'assemblée que l'enquête publique sur la révision du PLU aura lieu du 20 juin au 21 juillet 2017.

Un registre d'enquête sera mis à disposition du public en mairie.

Les permanences du commissaire enquêteur auront lieu :

en Mairie de Mercuriol-Veaunes :

- le mardi 20 juin 2017 de 10h00 à 13h00 ;
- le lundi 26 juin 2017 de 13h00 à 16h00 ;
- le samedi 1er juillet 2017 de 9h00 à 12h00 ;
- le mardi 11 juillet 2017 de 10h00 à 13h00 ;
- le vendredi 21 juillet 2017 de 13h00 à 16h00 ;

en Mairie annexe de Veauens :

- le mercredi 5 juillet 2017 de 10h00 à 13h00

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22h25. ■



**RESTAURANT L'ASSIETTE GOURMANDE**  
600 avenue du Vercors  
Les Malfondières Ouest  
26600 MERCUROL-VEAUNES  
Tél. 04 75 07 33 71

Ouvert du mardi au samedi midi et soir, sauf le mercredi soir  
lassiette.gourmande@orange.fr

**TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS RIOU TP**  
TERRASSEMENT - VRD - MAÇONNERIE  
Pierre-Damien RIOU  
Quartier Firmy  
26600 MERCUROL-VEAUNES  
Tél. +33(0)6 80 32 45 95  
riou.tp@orange.fr

**Boulangerie Cérie Gagnol**  
Tél: 04.75.06.25.26  
2 place de la République  
26600 Mercuriol-Veaunes  
Fermé le mardi

**Domaine Gilles Robin**  
Espace dégustation et vente  
04 75 08 43 28  
06 80 01 28 05

**SN COMPTOIR RHODANIEN**  
ZONE ARTISANALE  
26600 TAIN-L'HERMITAGE  
TÉL. 04 75 07 00 50  
FAX 04 75 07 15 60

Pauline des morceaux de nature.  
CERISES  
ABRICOTS  
PECHES NECTARINES  
NOIX MARRONS

**NICOLAS AMATO**  
Horticulteur  
Plants de légumes et fleurs  
Ouvert aux particuliers  
VEAUNES 04.75.07.47.81

**Pierre Bati - Déco**  
PIERRE CHALAYE  
MERCUROL-VEAUNES  
PEINTURE • DÉCORATION  
JOINTS • PLAQUES DE PLÂTRE  
REVÊTEMENTS SOLS ET MURS  
TÉL. 04 75 07 42 96  
PORT. 06 30 64 03 26

Saint-Clément • 695 route de Chantemerle • 26600 Mercuriol-Veaunes  
**Auberge paysanne LA TERRINE**  
Produits de la ferme  
samedi midi et dimanche midi : porcelet ou porc à la broche  
Tél. 04 75 07 44 20 Il est prudent de réserver www.laterrine.fr  
En semaine sur commande  
**LE TOUT AU FOUR À BOIS** SALLES CLIMATISÉES

**BigMat** OUVERT AUX PARTICULIERS  
www.girardon.fr  
MATÉRIAUX 04 75 07 81 30  
MENUISERIE 04 75 07 81 39  
CARRELAGE SANITAIRE AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR 04 75 07 81 32  
ZA les Rousseffes 26600 Mercuriol-Veaunes

**Hermitage Crozes Hermitage Saint Joseph**  
DOMAINE DES REMIZIÈRES  
CAVE DESMEURE  
Cave Desmeure  
Domaine des Remizières  
Route de Romans  
26600 MERCUROL-VEAUNES  
Tél. 04 75 07 44 28  
Fax 04 75 07 45 87  
contact@domaineremizieres.com  
www.domaineremizieres.com

**Michelas St Jemms** HERMITAGE • CROZES-HERMITAGE  
SAINT-JOSEPH • CORNAS  
Bellevue - Les Chassis - 26600 Mercuriol-Veaunes  
Tél. 04 75 07 86 70 - Fax 04 75 08 69 80  
e-mail : michelas.st.jemms@wanadoo.fr

**DOMAINE DE LA VILLE ROUGE**  
Crozes-Hermitage - Saint-Joseph - Vin de pays de la Drôme  
355, route de la ville rouge  
26600 MERCUROL-VEAUNES  
Tél : 04 75 07 33 35  
email : la-ville-rouge@wanadoo.fr

**VENTE ET DÉPANNAGE ELECTROMENAGER TV ET ANTENNE**  
**GITEM**  
EURL Laurent BEAUD  
610, Av du Vercors  
26600 MERCUROL  
Tel/Fax. 04 75 07 40 67  
gitemmercuriol@orange.fr

**Contrôle technique de l'Hermitage**  
Les Chassis Ouest - RN 7  
26600 Mercuriol-Veaunes  
tél. 04 75 06 14 60  
fax 04 75 06 14 62



À gauche : les seniors garçons 1  
À droite : les seniors filles 1



## BASKET CLUB MERCUROL CHANOS-CURSON... HISTORIQUE !

### LES SENIORS 1 AU SOMMET DE LA LIGUE DES ALPES DE BASKET !

Le 1er avril à 22h la page Facebook du club a explosé avec 3 800 visites suite à la victoire contre Epagny de l'équipe seniors 1. Ils assurent enfin leur montée en Pré-National, un cap qui récompense les efforts de formation du club depuis plusieurs années.

« En prenant la présidence, booster l'aspect compétition se traduisait par 2 ambitions : accompagner les seniors garçons à faire mieux que notre génération de joueurs qui avait déjà évolué en Régional 2, atteindre cet objectif sur 4 ans. Pari réussi, nous l'avons atteint en 2 »

Cela peut paraître facile et pourtant... retour en arrière : Fin 2014-2015, l'équipe, éternelle 4ème, vivote. Les joueurs souhaitent un renouveau au coaching en place depuis 8 ans et sollicitent le club qui fait le nécessaire, mais 4 joueurs majeurs partent. On reconstruit avec des jeunes, des joueurs des équipes réserves et une recrue. La mayonnaise prend, nous accédons à la division supérieure au terme d'une superbe saison 2015-16, c'est la surprise !

2016-17, effectif stable, une recrue, toujours des jeunes du club qui font leur place et deux jours après la reprise, le 23 août ... c'est le coach qui part vers des obligations professionnelles. Le club fait appel en 48 heures à son responsable technique, Cédric MARIUSSE, qui relève le défi sans filet. La suite, vous la connaissez. A Noël, le groupe a accumulé les victoires et envisage la deuxième place qu'elle obtiendra malgré 2 départs professionnels et une blessure lourde en février. Coup de chapeau à ce groupe et au coach mais aussi à tous les acteurs qui ont participé à cette réussite (les juniors et les seniors 2).

Et maintenant... Le coach Cédric MARIUSSE souhaite laisser sa place après avoir « rendu service » comme il le dit. C'est Johan Bayle qui le remplace pour stabiliser le groupe en Pré-National (aussi nommé Régional 1). Un recrutement précis dans la logique des valeurs du club se finalise et la saison nous promet des matchs au sommet de la ligue des Alpes.

### LES SENIORS 2 AU MEILLEUR NIVEAU DÉPARTEMENTAL

En parallèle les seniors 2, 11ème l'an passé, ont remis les choses dans l'ordre. Sous l'impulsion du coach Jean-Marie BRENEOL, un équilibre entre joueurs expérimentés et jeunes joueurs a pris forme. Ils clôturent la saison à la 1ère place et accèdent au championnat Pré-Régional dans les traces de l'équipe fanion.

### LES SENIORS FILLES

La bonne nouvelle de début de saison c'était d'avoir 26 filles et la création d'une équipe 2 alors qu'elles étaient 7 il y a 2 ans.

La mauvaise nouvelle c'est une descente au terme de cette saison.

Les enseignements sont nombreux entre assiduité, cohésion et gestion de groupe. Chacun aura appris pour repartir de l'avant avec l'arrivée des coachs Cédric MARIUSSE et Kévy MAISONNEUVE et des ambitions nouvelles pour l'équipe 1 comme pour l'équipe 2.

### U17 FILLES REGION

Nos U17 filles cette saison étaient engagées dans le championnat régional des ALPES groupe A. (ancien championnat de France groupe B), nos filles ont pu parfaire leur formation à un haut niveau de pratique et dans l'adversité.

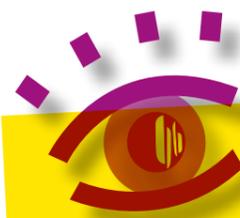
Les progrès se font ressentir sur des aspects techniques, tactiques, psychologiques, individuels et collectifs. La prise de confiance est présente et suscite l'intensité et la qualité des matchs proposés.

Du côté des résultats, l'équipe termine milieu de tableau et peut espérer mieux pour la saison prochaine pour leur 2ème année en U17.

### U 17 GARCONS DEPARTEMENT

On note une bonne saison au sein de l'équipe des U17 garçons, très soudée. L'année a été mouvementée car l'équipe a eu 2 coachs, ce qui a été déstabilisant au début, mais finalement enrichissant car plusieurs modes de jeu ont été vus.

La fin de la 1ère phase a vu l'équipe terminer 1er de la poule et monter en élite après la pause de Noël. Ensuite la poule a été plus difficile et l'équipe des U17 s'est fina-



Retrouvez toute l'actualité des associations sur le dépliant "activités" ou sur [www.mercurool-veaunes.fr](http://www.mercurool-veaunes.fr)



Les seniors garçons 2



Les filles U17

lement inclinée en ¼ de finale.

Les jeunes se sont tous améliorés, notamment sur le jeu collectif et sont ravis de la saison passée.

### 2017-18 COACHING : ON RENFORCE L'ENCADREMENT

Florian SERAFINI a intégré le Club depuis 1 an pour coacher des équipes jeunes mais les jeunes encadrants en place demandaient à être accompagnés par des coachs supplémentaires expérimentés. C'est chose faite avec l'arrivée de Thomas BERTRAND sur les catégories U11 et U17 garçons et Laurent VERPLANCKE pour les U15 filles.

### CAMP MEJANNES LE CLAP

Le club a organisé son traditionnel rendez-vous annuel sur le site de l'Espace Gard Découvertes à Méjannes le Clap. Une fois sur place, un accueil chaleureux et convivial nous attendait.

Pour cette édition 35 adolescents de 14 à 18 ans, filles et

garçons ont été sollicités pour un stage allant du 15 au 17 avril 2017.

Le camp 2017 était organisé par Florian SERAFINI, épaulé à merveille par Ophélie CHARRIN, Christophe FAURE, Kévy MAISONNEUVE et Karim JOUMADI.

Au programme de ces 3 jours beaucoup de contenus basket, mais également une après-midi réservée à la découverte d'un sport de pleine nature (VTT ou escalade) ainsi que des moments conviviaux autour d'autres pratiques sportives, de discussions et/ou d'animations.

L'activité basket était centrée autour des fondamentaux, le tout ponctué par un travail d'adresse et des matchs. Ces matchs ont donné droit à des moments inoubliables. Ce type d'événement est un créateur de liens entre les adolescents et les encadrants.

Ce fût une expérience unique, inoubliable, novatrice et exceptionnelle. ■



## FOOTBALL CLUB HERMITAGE

Après une première phase à 8 joueuses où elles ont fini premières de leur poule sans concéder la moindre défaite, l'équipe féminine du FC Hermitage a, pour la première fois de son histoire, tenté l'aventure à onze pour la deuxième phase. Du côté des garçons, l'équipe première a acquis son maintien en première division, non sans mal, en toute fin de saison.

Chez les jeunes, maintien en promotion d'excellence assuré pour les U15 et les U17A. L'apprentissage a été rude pour les deux équipes mais le travail a fini par payer. A l'école de foot (U7 à U13), nos jeunes footballeurs/footballeuses continuent de découvrir le foot tout en s'amusant. Le 25 juin, le FC Hermitage a tenu son assemblée générale et sa "journée club" au stade de Beaumont-Montoux.

Le 14 juillet, nous organisons le repas républicain sur la place de la salle des fêtes de Chanos. ■



**AU CŒUR DE NOTRE QUOTIDIEN !**

Une fois encore, durant toute l'année 2016/2017, le Foyer Rural de Mercurool aura réussi sa mission : Animer la commune, dynamiser le village, rassembler les mercurolois, mercuroloises, veaunois et veaunoises. La vie du Foyer Rural est portée, du lundi au dimanche, par une dizaine de bénévoles. Et comme chaque année, cela a débuté au mois de septembre par l'Assemblée Générale de l'association suivie par la reprise de nos activités culturelles (Travaux d'aiguilles, Théâtre) et sportives (Badminton, Tennis, Majorettes, Marche nordique, Combiné multisports, Gymnastique, Step ou encore Kinball). Ainsi, ce sont plus de 450 adhérents qui exercent régulièrement une ou plusieurs activités.

Cette année fut placée sous le signe de l'innovation : le dimanche 30 octobre, nous avons proposé une journée « Kids party » où environ 150 enfants de 2 à 12 ans ont profité de structures gonflables, de jeux d'adresses et de réflexion mis à leur disposition dans un gymnase Marcel BANC transformé pour l'occasion. Fort de ce succès, nous avons déjà pris date pour renouveler l'opération l'année prochaine...

En début d'année, le samedi 21 janvier 2017, l'association a proposé sa traditionnelle « Bourse aux livres, cd et dvd » à la salle Hermitage où bibliophages et lecteurs du dimanche se sont succédés dans la quête de la perle rare.

Puis, suite à l'engouement de l'année dernière, le Foyer

Rural a renouvelé le Carnaval en date du samedi 11 mars 2017.

Petits et grands ont défilés dans les rues du village avant de se retrouver à la salle Hermitage pour un goûter offert. Comme l'année dernière, une quarantaine d'enfants (mais pas que !) ont répondu présents.

Ensuite, pour la 3ème année consécutive, nous avons pris la route le temps d'une journée pour une sortie en famille. Après le parc WALIBI (2015), le parc TOUROPARC (2016), nous nous sommes déplacés le dimanche 21 mai 2017 au parc d'attraction OK CORRAL. Sous une météo agréable et ensoleillée, dans une ambiance digne des plus grands western, la cinquantaine de participants a pu alterner entre sensations fortes, jeux d'eau et spectacles de divertissement. Une journée réussie !

Enfin, nous avons terminé l'année par la représentation des spectacles des activités théâtre et majorettes à la salle des fêtes de Veaunes le vendredi 23 juin 2017, où le public a pu admirer le travail de toute une année.

L'équipe du Foyer Rural vous souhaite de très bonnes vacances et vous retrouvera dès septembre pour une nouvelle année sous le signe de l'innovation et du divertissement. Nous vous réservons quelques surprises, en espérant que vous serez au rendez-vous comme toujours. On compte sur vous ! ■



Jeune archer



Kin-ball



Sortie OK Corral



Base-ball

En début d'année 2017, l'assemblée générale de MVA m'a renouvelé sa confiance. Toute l'équipe a également été ravie d'accueillir à nos côtés de nouveaux membres. Caroline LEGER, Thomas LAFONT, Xavier LE HESRAN nommé au poste de Vice-Président, et Sandrine REILLE nouvelle trésorière. Nous avons évoqué lors de nos dernières réunions la future fête du vin blanc, qui se déroulera du 3 au 5 novembre 2017.

Samedi en journée, nous espérons que le temps sera nettement plus favorable que l'an passé, et que nous pourrons vous proposer une découverte de voitures électriques radiocommandées, une démonstration de drones. Un marché des produits locaux sera présent toute la journée et pour les enfants, nous aimerions pouvoir leur présenter les talents d'un conteur ou une animation sur le thème de la magie.

Le samedi soir, tout est mis en place pour vous proposer un spectacle de très grande qualité, avec la venue d'artiste de renommée mondiale dans le domaine de la magie et du spectacle, ainsi qu'un groupe de danseuses dans le style cabaret. Ce spectacle sera adapté aux plus petits comme aux adultes.

Dimanche, traditionnellement la messe sera célébrée en l'église de Mercurool. Suivra la dégustation de bugnes préparées avec soin par nos aînés et accompagnées de vin blanc, devant la mairie. L'après midi, nous vous espérons également nombreux pour admirer les associations qui s'investissent pour vous présenter le corso fleuri GRATUIT (ce qui n'est pas commun dans la région...). Cette année le thème retenu est « Contes et Légendes » et plusieurs associations ont déjà pris

position. Nous pourrions compter une nouvelle fois sur la présence fidèle des associations du village, et devrions avoir le plaisir de voir défilé dans les rues de notre village les associations suivantes :

- Les Amis de la Tour
- Le basket
- Farandole
- Quartier Firmy
- Familles Rurales des collines de l'Hermitage
- la municipalité et nous retrouverons avec joie les Gais Lurons qui n'avaient pas défilé à nos côtés depuis de nombreuses années.

Les associations qui le souhaitent, peuvent encore rejoindre cette belle aventure, source de bonheur assuré ! Le quartier Firmy, participera pour la 3ème année consécutive, il serait très intéressant de voir d'autres quartiers de notre grande commune MERCUROL-VEAUNES se prêter au jeu et dynamiser ainsi leurs zones d'habitation et le village.

Des associations, comme la Chasse et le Télégraphe de Veaunes ont du mal à trouver des personnes qui pourraient les aider à confectionner un char, pourquoi ne pas les rejoindre ? La réussite des manifestations dans le village dépend de toute la population.

Nous vous rappelons que notre association regroupe une équipe de bénévoles, et si vous souhaitez rejoindre notre équipe vous êtes toutes et tous les bienvenus. ■



Ci-contre : le bureau de MVA - Ci-dessus : Maxime MINERBE, à découvrir le 4 novembre.



**ASSOCIATION ESPACE DES DEVÉS – DYNAMIQUE DE COMMERÇANTS**

Notre association regroupe des commerçants du quartier des Devés, 3185 au 3193 Avenue du Vercors. C'est avec grand plaisir que les portes de nos établissements vous sont grandes ouvertes. Les commerçants présents dans notre association sont :

STUDIO FORM, GAMMA DIFFUSION, CATH'ANGE, B'ELLE Ô NATUR'ELLE

Nous avons déjà organisé un grand loto, une garden-party et espérons très bientôt pouvoir vous proposer des moments d'échanges et de partage autour de soirées ou journées à thème, la mise en place d'un autre loto, etc... Les idées ne demandent qu'à se mettre en place pour apporter à la population du Mercurool-Veaunes, des villes et villages voisins, le maximum de satisfaction. ■



## LA GRAPPE DORÉE MERCUROL-VEAUNES

Que s'est-il passé à la Grappe Dorée en 2017 ? Le 5 janvier nous avons fêté les rois avec la traditionnelle pogne. Le 15 janvier, 107 personnes ont assisté à notre assemblée générale suivie d'un repas et d'une animation avec Mireille SEGURET (chanteuse) pour lesquels nous avons eu de bons retours. Le 10 mars, repas grenouilles à la table de Jean-Jacques à St Donat. Le 18 mai nous avons fêté, dans une bonne ambiance, les 9 anniversaires de l'année 2017 à la salle Hermitage. Composition florale pour les dames et assortiment de vin pour les messieurs. Tous les mardis après-midi à 13h30, trois groupes de marche parcourent les chemins de Drôme et d'Ardèche pour maintenir la forme. Du 4 au 10 juin, c'est la semaine de randonnée, les lacs Italiens (groupe de 31 personnes) et entraînement intensif par tous les temps. Le jeudi 15 juin, c'était le pique-nique au parc de L'Orient. Au programme : marche, boules, cartes, repos (sieste !). La clôture du 1er semestre s'est faite le 6 juillet avec les grillades à petite salle du gymnase dans une ambiance vacances. En juillet-août les activités sont suspendues, sauf les jeudis pour les jeux de cartes. La marche reprendra début septembre. Le 29 septembre notre méchoui cuit au feu de bois se déroulera à la salle de Veunes. Vendredi 3 novembre, les adhérents de la Grappe Dorée confectionneront les bugnes pour le vin d'honneur de la fête du vin blanc. Le 15 novembre, soirée vidéo photos des marches de l'année 2016/2017 avec dégustation des produits faits maison. Le 22 septembre 2017 est programmé une sortie à la journée aux Florales de Bourg en Bresse inscriptions en cours ouvert à tous. Nous ne pouvons pas terminer l'année sans notre goûter de Noël le 14 décembre à 15h, salle Hermitage. Section locale de l'UNRPA, la Grappe Dorée Mercurol-Veunes c'est 147 adhérents. Afin de participer aux activités, pensez à vous inscrire pour l'année 2018. Les timbres et adhésions seront disponibles auprès de Jean-Pierre LOMBARD ou Martial PLEynet dès novembre 2017. ■

## AMICALE BOULES MERCUROL VEAUNES

Comme chaque année notre activité commence par le repas annuel qui s'est déroulé le 4 mars, comptant 75 sociétaires et conjoints. Le concours sociétaires du 24 mars a été annulé à cause du mauvais temps et repoussé au 12 mai. Et malheureusement sera à nouveau annulé par le mauvais temps, certains joueurs se sont consolés en jouant aux cartes et ils ont pu apprécier le repas.



Le 21 avril, le Challenge MARIUSSE, concours sociétaires et amis, a rassemblé 56 joueurs en 14 quadrettes, bonne participation extérieure par un bel après-midi légèrement venté. Les jeux ont été embellis : installation de portes boules en bois côté Espace Eden, peinture rouge et bleue en dessous pour différencier les équipes, panneaux amovibles portant les numéros des jeux. Ce travail a été réalisé par nos joyeux bénévoles bricoleurs et bricoleuses. Le 23 avril, lors des éliminatoires simples organisés par Tain l'Hermitage, Mercurol-Veunes a été représenté par Paul MARIUSSE sélectionné pour le Fédéral à Anneyron et Serge RIOUX qui a perdu aux barrages. Félicitations à nos 2 participants Mercurolais ! Samedi 29 avril, éliminatoire quadrettes organisé à Mercurol, 10 équipes concouraient dont 3 de Mercurol-Veunes, là encore bravo à nos joueurs. Challenge ROFFAT, notre plus importante manifestation, tous nos jeux sont occupés. Des équipes de Drôme sud, Ardèche, Loire, Isère et secteur sont rassemblées. Une splendide journée bien remplie. Notre saison continue, le vendredi 16 juin en semi-nocturne à partir de 16h, concours triplettes mixtes.

Le samedi 8 juillet, concours 32 doublettes « Promo ». Vendredi 1er septembre concours sociétaires avec repas offert le soir aux joueurs pour clôturer la saison.

Nous vous invitons, quel que soit votre âge, à venir partager de bons moments de détente.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE VENDREDI 15 SEPTEMBRE. ■



## AMIS DE LA TOUR MERCUROL VEAUNES

### ENTRETIEN DU PATRIMOINE

Le 8 avril 2017 a débuté la restauration des pavés de la Chapelle St Pierre qui étaient justes posés sur du sable. Il s'agit donc de les retirer, d'ajouter une chape cimentée et de reposer les pavés, joints à l'ancienne à la chaux. La moitié de la surface a été ainsi consolidée, l'autre le sera à l'automne, ce qui permettra à la chapelle d'accueillir ses visiteurs dans de bonnes conditions.

### 5<sup>EME</sup> FÊTE DU FOUR ET DU PAIN

Le 24 juin, a été, à nouveau, une belle journée familiale et conviviale malgré la canicule. Ce rendez-vous annuel maintenant bien connu et apprécié de tous, a permis cette année de nouvelles et belles rencontres. Cela n'aurait pu être possible sans la mobilisation de nombreux bénévoles qu'il faut ici féliciter et remercier.

Avec l'association les Amis du Patrimoine Etoilien et Rural, ce fut la découverte de la chaîne du pain, du grain de blé au bon pain sorti du four, avec machines anciennes en démonstration et montage vidéo complété par de magnifiques photos de François RIBO sur les carrières de kaolin de Larnage utilisé pour fabriquer les briques réfractaires. Seconde animation : la présentation par les amis vitraillistes de Theizé en Beaujolais (69) de la conception et de la fabrication de vitraux, une découverte pour beaucoup. Ces passionnés ont aussi présenté les esquisses des futurs vitraux de la Chapelle St Pierre qu'ils vont réaliser bénévolement et dont ils ont fabriqué sur place les premières pièces.

### ENFANTS, SPORT ADAPTÉ ET BOULES

Mercredi 24 mai, notre Amicale a ouvert ses jeux aux enfants pour un après-midi d'initiation à la Boule Lyonnaise encadré par Lionel et les bénévoles de Chateauneuf/Isère. À 16H nous leur avons offert un goûter.

Puis à la suite ce sont une vingtaine de personnes à mobilité réduite qui sont venues s'entraîner.

La sélection féminine du secteur de Tain a clôturé cette belle journée.

Nous sommes tout à fait ouverts à ces échanges entre associations pour faire connaître la boule lyonnaise et nous répondrons, selon nos moyens, à toutes autres demandes. ■

Nos amis boulangers qui se donnent sans compter, ont assuré la fabrication et la cuisson au four de la pogne, du pain et du repas fort apprécié par 220 convives, sans oublier le très grand pain des boulangers du village. Enfin tout au long de la journée, chacun a pu apprécier les animations gratuites avec le tour du village en calèche et un jeu de dame géant.

### BELLE INITIATIVE DE L'ÉCOLE DU VILLAGE

Cette année, l'école s'est associée aux « Amis de la Tour » pour un projet original. Pendant 3 demi-journées, l'équipe enseignante a accueilli les boulangers et les amis de la tour dans les différentes classes. Les enfants ont appris à faire le pain, chacun ayant pétri, moulé et décoré un petit pain à son nom qui a été cuit au four du village. Au cours de la semaine, une animation « écoresponsable » les a sensibilisés au gaspillage du pain. La cantine était aussi de la partie. Les enfants ont appris la fabrication des caillettes avec leur chef cuisinier, les ont façonnées, avec une cuisson au four. Ils étaient plus de 120 le vendredi à prendre le repas près du four, après que chaque classe soit venue en découvrir le fonctionnement. Cela restera dans les mémoires et la fierté de tous ces apprentis boulangers faisait plaisir à voir. Bravo aussi au personnel de la cantine et aux quelques parents qui ont accompagné ce repas champêtre, malgré la canicule qui aura nécessité un bon arrosage rafraîchissant !

### LE BUREAU ÉLU LE 24 AVRIL 2017

Co-présidents : Alain JUNIQUE et Alain CHOSSON.  
Vices-présidents : Christian PAILHAREY (coordination des chantiers) et Jean-Michel PEYRACHE (coordination des animations).  
Secrétaire : Josette CHALAYE.  
Secrétaire adjointe : Élisabeth MAURIN.  
Trésorière : Sylvette CHALAYE.  
Trésorier adjoint : Frédéric ARNAUDON.  
Membre : Sylvie PAILHAREY.  
Autres membres du conseil d'administration : Christian BOBICHON, Louis BOURDIN, Albert CHEVROT, Marcel PASCAL. ■



## FARANDOLE « SOU DES ÉCOLES MERCUROL VILLAGE »

UN GRAND MERCI A TOUS LES BÉNÉVOLES ET LEUR IMPLICATION QUI ONT PERMIS LA RÉUSSITE DES MANIFESTATIONS DE CETTE ANNÉE. Merci également aux personnes qui soutiennent nos manifestations.

Depuis le dernier bulletin de janvier, nous avons participé et organisé différents événements dans le village :

22 Janvier : Déroulement de notre traditionnel loto à l'Espace Eden. Comme chaque année une salle bien remplie. Dans une bonne ambiance, nous avons eu de nombreux gagnants. Chaque enfant a pu repartir avec un lot.

6 Avril : Nous avons fait intervenir un photographe pour immortaliser l'année scolaire de nos enfants. Comme à chaque fois, nous réalisons différents articles customisés (boule à neige, magnet, mug ...)

13 Avril : Les enseignants ont présenté cette année 2 spectacles de chant avec l'aide de l'intervenant de musique Pierre-Yves Scotto. Les deux représentations se sont déroulées à l'Espace Eden pour le grand bonheur de tous les parents. FARANDOLE a profité de cette soirée pour proposer des rafraichissements, ainsi que des pizzas à emporter avec notre partenaire « Pizza Marcou ».

13 Mai : Nous avons organisé un spectacle pour enfants « Max le pirate » à 16h qui a bien faire rire notre jeune public dans la quête de recherche de son trésor. L'ensemble des enfants a pu repartir avec une partie du trésor en fin

de spectacle. L'intervention des enfants sur scène et les comédiens de la compagnie Rê-VOLT, nous ont permis de passer un très bon après-midi.

Nous avons prolongé cette journée, par un concert de rock à l'Espace Eden. Un grand merci au groupe PILGRIM qui a mis le feu sur scène, avec de multitude de reprises de groupes de légende.

30 Juin : Nous avons organisé notre traditionnelle fête de l'école, avec cette année les poneys, des structures gonflables, des jeux en bois, des babyfoots et bien d'autres animations au cœur de l'école du village.

Une soirée dansante, animée par un DJ, autour d'un couscous a été proposée pour clôturer cette année scolaire.

Grâce aux recettes obtenues lors de ces différentes actions, nous avons pu financer différents projets et matériels au sein de l'école.

Comme chaque année, les enfants grandissent. Nous recherchons de nouveaux membres pour remplacer les futurs départs des papas ou mamans de l'école.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre Assemblée Générale fin septembre.

Toute l'équipe de Farandole vous souhaite un bel été, et de bonnes vacances sous le soleil. ■



Le groupe Pilgrim



Spectacle pour enfants "Max le pirate"

## ARC EN CIEL

L'association Arc en ciel organise des Cours de yoga accessibles à tous sur la commune de Mercurol-Veunes. Chaque lundi c'est une douzaine de pratiquants qui se retrouve à la salle Hermitage. Il s'agit de se mettre en contact avec votre corps, en ami(e), en apprenant à l'écouter et à lui faire confiance. Pas besoin de forcer votre corps, de performances, d'exploits ou de prouesses physiques.

A l'aide de mouvements simples et doux, d'étirements en écoutant patiemment votre corps, vous créez un espace libre le long de la colonne vertébrale. Les nerfs et les muscles peuvent ainsi se relâcher et vous en ressentez les bienfaits dans votre corps et dans votre système nerveux. La respiration est essentielle dans la pratique. ■



Repas conté...

## LE TÉLÉGRAPHE DE VEAUNES

C'est l'été ! Toute l'équipe du Télégraphe de Veunes va pouvoir souffler un peu avant de reprendre de plus belle à la rentrée de septembre avec un programme bien chargé. Souffler, mais pas pour tous cette année, car voici la dernière ligne droite pour achever la réalisation de l'exposition que beaucoup attendent sur le passé de notre village.

Outre ce lourd travail d'exposition, ce début d'année a été riche en activités sur Veunes : repas conté, après midi récréative, sortie à Holiday on ice, randonnées et voyage en Camargue.

Nous nous retrouvons dès la rentrée pour un nouveau programme à destination de toutes les générations : détail en dernière de couverture. Comme à l'accoutumée, retrouvez de septembre à novembre nos marches du dernier dimanche du mois dont le contenu vous sera divulgué, dès la rentrée à travers notre nouveau programme (mis à disposition en mairie)! notre nouveau programme (mis à disposition en mairie) ! ■



L'événement de l'année sera la réalisation de l'exposition « Veunes Autrefois », qui se déroulera autour des journées européennes du patrimoine les 16, 17, 23 et 24 septembre à la mairie annexe de Veunes grâce au soutien de la municipalité. Venez découvrir l'histoire du Télégraphe, monuments et tranches de vie du village. (Possibilité d'ouverture de l'exposition pour groupes & scolaires sur demande du 18 au 22 septembre). ■

## L'AMICALE LAÏQUE DES CHASSIS : ANIMATION DE QUARTIER ET SOUTIEN À L'ÉCOLE !

L'Amicale Laïque est une association regroupant des parents d'élèves, fondée il y a plus de 55 ans, ayant pour principal objectif le soutien à l'école intercommunale des Chassis.

La vingtaine de bénévoles de l'association assure la gestion de la cantine et de l'espace garderie, l'entretien et la gestion de la salle des fêtes des Chassis, l'organisation de manifestations en lien avec l'école (loto, fête de l'école...) Toutes ces activités permettent à l'Amicale Laïque des Chassis de maintenir un service de proximité (cantine et garderie) et de financer une partie des sorties scolaires, en coordination avec le corps enseignant de l'école.

NOUVEAU : Outre le soutien à l'école, l'Amicale Laïque des Chassis souhaite dynamiser et rendre le quartier plus vivant, notamment dans la perspective de fusion de l'école des Chassis avec celle du village.

L'association est désormais gérée par deux comités distincts :

- l'un dédié au soutien de l'école,
- l'autre assurant la gestion de la salle des fêtes et l'animation de quartier. Les riverains, anciens membres de l'association pourront pleinement s'investir dans la vie locale par ce comité.

C'est dans cet objectif qu'a été organisée la première fête des Chassis le 10 Juin dernier avec vide-Grenier, animations, buvette, structure gonflable et Food-truck.

La salle des Fête des Chassis est un espace idéal pour organiser votre événement (anniversaire, repas, départ en retraite, mariage, Assemblée Générale d'entreprise, réunion de comité d'entreprise, exposition).

Location de la salle des fêtes : Informations et réservation auprès de Christophe GAUNARD : email [cgaunard@laposte.net](mailto:cgaunard@laposte.net) tel. au 06.64.13.59.32 ou 06.77.80.41.67 ■



1ère Fête des Chassis avec structure gonflable





**HISTOIRE :**  
 Aujourd'hui « Dauphiné Libéré », hier plus nombreux avec la Croix de la Drôme, le journal de Tournon, Courrier de la Drôme et de l'Ardèche, tous ces anciens journaux et bien d'autres de la région Rhône-Alpes se retrouvent aujourd'hui numérisés sur le site internet « Mémoire et actualités de la Drôme ». Tous ces quotidiens retranscrivaient l'actualité et les faits divers de nos villages... **l'occasion de vous proposer pour ce numéro du magazine municipal une « une » fabulée de journal spécial Mercuriol et traversant les âges.** ■

**VINS DES CHASSIS**  
 TRÈS BONNS  
**100 HECTOLITRES A VENDRE**  
 Par parties, sous quinzaine, aux soutirages du mois de mars, à 26 fr. l'hectolitre.  
 S'adresser à M. DEGROS, à Conflans sur Mercuriol (Drôme).

— On vient d'achever, par la belle journée d'hier, la récolte des raisins blancs dans les riches vignobles de Mercuriol et de Chanos-Curson.

Il n'y aura ni quantité ni qualité comme l'année dernière, à cause des pluies excessives, cependant les propriétaires sont encore satisfaits. On a vendu de 28 à 33 fr. les 100 kilog. de raisins blancs et l'on offre déjà 90 fr. de quelques bonnes parties de vin noir de la récolte. Celui de l'an dernier vaut de 110 à 120 fr. les deux hectolitres ou la pièce. A vrai dire, les achats sont limités. Mais l'excellente qualité des vins de Mercuriol et Chanos-Curson les fera certainement rechercher.

Dans ces deux communes, les coteaux ont été mieux partagés que la plaine (les Chassis), à cause de la grêle et de la gelée.

**TAIN**  
 Arrestation d'un Contrebandier. — La gendarmerie de Tain a mis en état d'arrestation, sur le territoire de la commune de Mercuriol, le nommé Paul Gratot, âgé de 29 ans, ouvrier terrassier, qui colportait des allumettes de contrebande.

Cet individu a été ensuite transféré devant M. le Directeur des contributions indirectes.

— On remarque cette année une maladie particulière sur quelques noyers, et les cultivateurs l'attribuent aux rosées froides de ces derniers jours. Les arbres malades présentent l'aspect de ceux qui ont été dépouillés de leurs fruits à coups de galle; les feuilles d'un vert terne semblent couvertes d'une poussière assez semblable, à l'œil nu, à l'oidium de la vigne.

Chose singulière! cette maladie se remarque sur des noyers plantés en ce Mercuriol et Chanos-Curson, et dès 1850 nous constatons dans cette dernière commune la maladie de la vigne.

**Une pétition.** — Les habitants de la commune importante de Mercuriol ont adressé à M. le préfet de la Drôme une pétition recouverte d'un très grand nombre de signatures, par laquelle ils sollicitent; 1° La transformation de l'arrêt simple des Audouards en station; 2° la construction sur ce point du tramway de Tain à Romans, d'une maisonnette-abri.

Un incendie a éclaté, le 19 décembre dernier, dans une maison servant de four banal, et située sur la commune de Mercuriol. Grâce au dévouement et au zèle des habitants de la localité et de la compagnie des pompiers, on a pu arrêter les progrès de l'incendie qui menaçait de prendre des proportions considérables.

La perte est évaluée à 2,000 fr. au préjudice des locataires Odoard et Fournier. Rien n'était assuré.

**Une visite agréable.** — Est celle qui nous a été faite dimanche 26 février par la cavalcade de la fête annuelle des **Vignerons de Mercuriol**. Cette cavalcade ne comprenait pas moins de 15 chars automobiles, tous plus magnifiquement et habilement décorés les uns que les autres. Nous citerons au hasard: ceux de la Musique, de la Commission, de la Mairie, des Boulistes en herbe, du Tennis avec de charmantes partenaires, de la Sériculture, du Canard déchaîné, du Recrutement des Tireurs au flanc, du grand crû des Blancs de Mercuriol, de Bacchus, etc.

Inutile de dire que le succès obtenu dans notre cité a été complet et que le départ dû être retardé.

**MERCURIOL.** — Postes et télégraphes — L'établissement de facteur-receveur concédé à la commune de Mercuriol sera mis en activité le 16 janvier prochain. Ce bureau desservira les communes de Vesunès et de Mercuriol.

**VILLES DE TAIN ET DE TOURNON**  
**EDEN-CINÉMA**  
 Salle du Théâtre Argence à TAIN

**Dimanche 28 Janvier**  
 Matinée à 3 h. Soirée à 8 h. 1/4

**UNE FÊTE TRADITIONNELLE AU JAPON**  
 Le Jour de l'An (Plein Air)  
**L'ANOUR QUI SAUVE**

Ce drame très prenant, expose le rachat par l'amour d'une conscience obscurcie. Il se déroule dans de charmants paysages auxquels PATHECOLOR prête le prestige et le relief de sa cinématographie en couleurs.

**COMMENT RICADIN SE BAT EN DUEL**  
 Très jolie scène jouée par Prince

ENTR'ACTE

**ÉMOUVANT! ÉMOUVANT!**  
**LE LION QUI TUE**  
 Drame cinématographique en 3 parties de M. Gabriel KAISER

Parmi les belles œuvres de M. G. KAISER « Le Lion qui tue » est certainement l'une des plus sensationnelles. Interprétée par d'excellents artistes elle laisse un inoubliable souvenir et suscite tour à tour, avec un admirable sentiment de l'art dramatique l'anxiété, l'angoisse, la terreur.

ENTR'ACTE

**JOURNAL DE LA GUERRE**  
 L'Artillerie Française sur les champs de bataille de la Somme

**L'IDÉE DE LISETTE**  
 de M. P. Landrin. Cette jolie et fraîche comédie enfantine intéressera grands et petits. — TRÈS SENTIMENTALE.

**L'OBSESSION DU GÉOMÈTRE**  
 Extra comique

**PRIX ORDINAIRES DES PLACES**  
 droit de blessés compris

La direction se réserve le droit de modifier le programme.

Le Spectacle commencera exactement aux heures indiquées.

**CYCLES & AUTOMOBILES**  
**PEUGEOT**

**Marius DUMAS**  
 REPRESENTANT EXCLUSIF  
**TAIN (Drôme)**  
**STOCK MICHELIN AUTOMOBILE**  
 MACHINES A COUDRE

Téléphone N° 19 Téléphone N° 13

**COMPAGNIE GÉNÉRALE DE NAVIGATION**  
**BATEAUX A VAPEUR A GRANDE VITESSE**  
 A dater de Jeudi 1<sup>er</sup> Mai  
 Reprise du service spécial de Voyageurs et Marchandises accélérées

ENTRE  
**LYON ET BEAUCAIRE**

DEPARTS  
 de Lyon à 6 heures du matin  
 de Valence à 11 heures du matin  
 d'Avignon à 4 heures du matin

TOUS LES JOURS  
 tous les jours impairs pendant le mois de mai.  
 tous les jours pairs pendant juin.  
 tous les jours pairs pendant le mois de mai.  
 tous les jours impairs pendant juin.

PORTS D'EMBARQUEMENT:  
**A LYON**, Cours Rambaud, sur la Saône.  
**A VALENCE**,  
**A AVIGNON**,  
**A BEAUCAIRE**, sur le Port.

RENSEIGNEMENTS: à Lyon, cours Rambaud, 8. — BUREAU DE L'ADMINISTRATION: place de la Charité, 24. — A Valence, chez Urban KULAT, sur le port.

Ces Bateaux, d'une belle construction et de moyenne grandeur, offrent à MM. les Voyageurs un pont assez spacieux pour se promener, ainsi que de vastes et beaux appartements fraîchement aménagés et salle de restaurant.

**Jeux**

**SUDOKU**

Facile      Difficile

	8	2						
1		8	3					7
9					8	3	6	
6	5	3				9		
2	9	7		1	6		8	
	7			2	1		3	
8	9	4						1
3			4	7				5
				8		6		

Retrouvez les activités proposées par vos associations...

**Horizontal**

- droit au but
- pour les fous du volant
- vous ne manquez pas d'atouts
- ces paniers ne serviront pas au champ
- vous touchez au but
- pour les rats de bibliothèque

**Vertical**

- trouvez la bonne posture
- un filet nous sépare
- affûtez votre silhouette
- une grosse balle du Québec
- En avant, ...
- elle n'est pas à courir ici
- mettez vous en scène
- à petit pas

Solution des mots croisés



# À VOS AGENDAS !

**SAMEDI 26 AOÛT : CAROLINE VIGNEAUX** – Festival des humoristes – 20h30 – Espace Eden

**SAMEDI 9 SEPTEMBRE : FORUM DES ASSOCIATIONS** – 10h à 13h – Salle des fêtes de Chanos-Curson

**16-17 / 23-24 SEPTEMBRE : EXPOSITION VEAUNES AUTREFOIS** – Le télégraphe de Veunes – Mairie annexe de Veunes

**VENDREDI 22 SEPTEMBRE : SORTIE LES FLORALIES** – La Grappe Dorée

**VENDREDI 29 SEPTEMBRE : MÉCHOUI** – Grappe dorée – 11h30 – Veunes

**DIMANCHE 8 OCTOBRE : VENTES DE TRIPES – TÉLÉTHON** – Petite salle gymnase Marcel Banc

**SAM 21 ET DIM 22 OCTOBRE : SALON DU MARIAGE** – Loca fête – Espace Eden

**DIMANCHE 29 OCTOBRE : JOURNÉE FAMILIALE** – Foyer Rural – 10h à 18h – Gymnase Marcel Banc

**SAMEDI 4 NOVEMBRE : FÊTE DU VIN BLANC, SPECTACLE CABARET** – MVA – 20h30 – Espace Eden

**DIMANCHE 5 NOVEMBRE : FÊTE DU VIN BLANC, CORSO** – MVA – 14h – Espace Eden et village

**MERCREDI 15 NOVEMBRE : SOIRÉE PHOTOS/VIDÉO** – Grappe Dorée – 17h – Salle Hermitage

**JEUDI 30 NOVEMBRE : REPAS DU CCAS** – Mairie – 12h – Espace Eden

**DIMANCHE 3 DÉCEMBRE : MATINÉE BOUDIN** (sous réserve) – BCMCC – 9h – Petite salle gymnase Marcel Banc.

**DIMANCHE 3 DÉCEMBRE : LOTO** – Télégraphe de Veunes – 14h – Veunes

**VENDREDI 8 DÉCEMBRE : RETRAITE AUX FLAMBEAUX** – Les Amis de la Tour – 17h – La tour

**VENDREDI 8 DÉCEMBRE : LÂCHERS DE BALLONS – TÉLÉTHON** – Écoles du village et des Chassis – Mercurol

**SAMEDI 9 DÉCEMBRE : REPAS – TÉLÉTHON** – 12h – Salle des fêtes de Veunes

**JEUDI 14 DÉCEMBRE : GOÛTER DE NOËL** – La grappe dorée – 15h – Salle Hermitage

**SAMEDI 30 DÉCEMBRE : FUTSAL** – FC Hermitage – Gymnase Marcel Banc

**DIMANCHE 31 DÉCEMBRE : RÉVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE** – Télégraphe de Veunes – salle des fêtes de Veunes

**JEUDI 4 JANVIER : GALETTE DES ROIS** – Grappe Dorée – 14h Salle Hermitage

**SAMEDI 6 JANVIER : THÉÂTRE MA BELLE-MÈRE MON EX ET MOI 9 MOIS APRÈS** – BCMCC – 20h30 – Espace Eden

**DIMANCHE 7 JANVIER : VŒUX DU MAIRE** – Mairie – 10h30 – Espace Eden

**DIMANCHE 21 OU 28 JANVIER : LOTO** – Farandole – 14h – Espace Eden

**SAMEDI 27 JANVIER : REPAS CONTÉ** – Télégraphe de Veunes – 20h30 – Salle des fêtes de Veunes



Plus d'infos sur les manifestations : onglet "agenda" sur

[www.mercurol-veunes.fr](http://www.mercurol-veunes.fr)



**4 NOVEMBRE : FÊTE DU VIN BLANC**



Directeur de la publication : Michel Brunet, Maire  
Réalisation par les membres de l'équipe communication : Véronique Blaise, Nicolas Daujan, Laëtitia Debeaux, Véronique Granger, Annie Guibert, Christophe Faure, Alain Fleuret, Serge Rioux  
Crédits photos : mairie de Mercurol-Veunes, Dauphiné Libéré  
Charte graphique : C. Grimaldi - [www.ateliertilt.fr](http://www.ateliertilt.fr) - 06 10 96 68 11  
Impression : Idc-Com - 24 rue des Bessard 26600 Tain L'Hermitage - 04 75 09 19 89  
Imprimé sur papier 100% recyclé

Mairie de Mercurol-Veunes  
1, place de la république  
26600 Mercurol-Veunes

Tél. 04 75 07 40 05  
Fax. 04 75 07 47 19

Email : [mairie@mercurol-veunes.fr](mailto:mairie@mercurol-veunes.fr)  
Web : [www.mercurol-veunes.fr](http://www.mercurol-veunes.fr)